



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ Sciences Humaines et Sociales, Arts et Langues

Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 16/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Michel Tarpin, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

*ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019
SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018*

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences Humaines et Sociales, Arts, Langues* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Arts du spectacle
- Licence Histoire
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Musicologie
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel
- Master Histoire (Porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Musicologie (Porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master Sociologie (Porté par la ComUE Université Paris-Saclay)

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

PRÉSENTATION

Le champ *Sciences humaines et sociales, arts, langues* (SHSAL) de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne - UEVE se compose de cinq mentions de licence, une mention de licence professionnelle et une mention de master :

- cinq licences : *Histoire, Sociologie, Langues étrangères appliquées* (LEA), *Musicologie, Arts du spectacle*.
- une licence professionnelle (LP) : *Protection et valorisation du patrimoine historique, culturel et naturel* (PVPHCN), ouverte en formation en apprentissage (FA) et formation continue (FC). La licence a été ouverte en 2017.
- un master : *Langues étrangères appliquées* (LEA), Trilingual Transmedia Master (TTM)

L'UEVE participe par ailleurs à des masters rattachés à la ComUE (Communauté d'universités et établissements) Université Paris-Saclay. Sont ainsi liés à ce champ les masters *Histoire, Sociologie* et *Musicologie*.

Il s'agit de l'un des quatre champs de formation, de dimensions très variables, proposés par l'UEVE.

Le champ SHSAL ne dispose pas actuellement d'un pilotage spécifique.

AVIS GLOBAL

Le champ SHSAL de l'UEVE propose des formations généralistes traditionnelles relevant du domaine art, lettres, langues, sciences humaines et sociales (ALLSHS) : *Histoire, Sociologie* (trois parcours), *Musicologie, LEA, Arts du spectacle* ; il comporte également une formation professionnelle et un master, qui s'inscrit dans la continuité de la licence LEA.

Ce champ ne couvre qu'une faible partie du domaine ALLSHS et représente un champ mineur au sein de l'UEVE, avec sept formations, contre trente-sept en droit, économie, gestion, et cinquante en sciences, technologies, santé. Il comprend cependant, hors UEVE des formations de Paris-Saclay, les masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), ainsi que trois diplômes d'université et un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques. Si une seule formation est explicitement considérée comme professionnelle, trois autres (*Musicologie, Arts du spectacle* et LEA) ont aussi une nette orientation professionnalisante, en cohérence avec la politique de l'établissement. La présentation des formations souligne d'ailleurs la forte prise en compte des débouchés professionnels (à titre d'exemple, les étudiants ont la possibilité de valider une double licence *Histoire-Sociologie*). Pour la plupart de ces formations, le lien avec la recherche est établi dès la licence.

Les formations du champ SHSAL sont assurées au sein de deux Unités de formation et de recherche (UFR). L'UFR Langues, art et musique est intégralement dans le champ, tandis que l'UFR SHS est à cheval sur le champ SHS et sur le champ Droit, économie, gestion.

Le champ SHSAL présente une seule mention de master au sein de l'UEVE, mais les licences du champ permettent l'accès à plusieurs masters intégrés dans les schools de la ComUE (Communauté d'universités et établissements) Université Paris-Saclay. Trois masters, *Histoire, Sociologie* et *Musicologie* sont rattachés à la ComUE Saclay mais avec la participation de l'UEVE et constituent donc des continuités possibles pour les licences du champ SHSAL.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Le champ comprend, en ce qui concerne l'UEVE, sept formations qui proposent une offre englobant des disciplines relativement classiques (*Sociologie, Histoire, Langues étrangères appliquées*) et d'autres moins proposées par ailleurs : *Arts du spectacle ; Musicologie* (mention *Musique et musicologie*) ; *Protection et valorisation du patrimoine historique, culturel et naturel* (PVPHCN). Les formations ont, pour la plupart, un socle commun disciplinaire et des possibilités de parcours différenciés de spécialisation (entre un et cinq) dès la première ou deuxième année de la licence. Les objectifs visés sont scientifiques, techniques et professionnels et permettent, soit de poursuivre vers un master de recherche proposé au sein de l'UEVE (master *Sociologie*) ou au sein des structures inter-établissements (schools) de l'Université Paris-Saclay (masters mention *Histoire, Sociologie, Musicologie*), soit d'opter pour un master professionnalisant : *Musicologie, Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), LEA.

Une partie non négligeable des formations est orientée vers le milieu professionnel et ce dès le niveau licence (*Musicologie* ; formation en alternance dans la nouvelle LP PVPHCN). La double licence *Histoire-Sociologie*, grâce à sa dimension binaire, permet d'envisager une insertion professionnelle dès la fin de la licence ou du master (deux parcours du master *Sociologie* sont proposés en alternance). Les stages, obligatoires pour certaines formations (PVPHCN, LEA, ou les formations en alternance) et optionnels pour les autres, participent à la dimension professionnalisante de ce champ de formations.

Les formations en alternance ainsi que celles dont les enseignements allient connaissances théoriques, apprentissage de pratiques professionnelles spécifiques et immersion dans le monde du travail (*Musique et musicologie, Arts du spectacle, PVPHCN, LEA*) permettent d'envisager des débouchés, à plus ou moins court terme. Ces débouchés concernent les domaines de la médiation culturelle, de l'administration du spectacle, de l'enseignement en conservatoire, des concours d'enseignement du secondaire, de la traduction professionnelle, de la protection du patrimoine (musées, parcs, offices de tourisme).

Les formations de licence du champ SHSAL de l'UEVE sont essentiellement des formations généralistes et de proximité (*Histoire, Arts du spectacle*) avec un positionnement local bien défini. Elles n'apparaissent pas fermées sur elles-mêmes puisqu'il existe une double licence (*Histoire-Sociologie*) et des liens avec d'autres formations (PVPHCN). Cependant, faute d'information, il est parfois difficile d'évaluer le positionnement au niveau régional ou les recoupements avec d'autres licences (sociologie). Pour la LP PVPHCN de création récente (2017), une réflexion reste à mener sur le positionnement vis-à-vis des formations de même type au niveau régional ou national.

Le rapprochement avec l'université Versailles-Saint-Quentin (UVSQ) dans le cadre de la ComUE Université Paris-Saclay laisse planer des incertitudes sur les regroupements possibles ou probables entre des licences de même intitulé existant dans les deux universités (*Histoire, Musicologie*). D'autres licences affichent plutôt une complémentarité : ainsi pour la licence et le master LEA de l'UEVE, qui se distinguent des formations en langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER) dispensées à l'UVSQ. Le positionnement apparaît cohérent au niveau national dans les licences de LEA et de musicologie où sont proposés des parcours diversifiés, axés sur l'insertion professionnelle et notamment l'administration de la musique, compétence développée dans les parcours de master de musicologie dispensés à l'UEVE. La formation de master LEA, orientée vers la traductique et l'audiovisuel sur une base trilingue en alternance, lui permet d'être sans concurrence avec les universités parisiennes ; cependant, faute de données chiffrées, son attractivité ne peut pas être appréciée précisément. En contraste, la licence *Histoire* se présente comme une formation généraliste de proximité, avec un axe de professionnalisation centré sur l'enseignement, comme nombre de filières de cette discipline.

De bonnes relations ont été tissées avec les lycées environnants et de la région (licences *Sociologie, Arts du spectacle, Musicologie*), même si leur impact est parfois difficile à mesurer (*Arts du spectacle*) et même si elles sont parfois décevantes en termes d'inscriptions issues des classes préparatoires aux grandes écoles (*Histoire*).

Les liens avec le monde socio-économique sont assez peu développés dans les formations de licence, et correspondent plutôt à des interventions ponctuelles dans le cadre de l'enseignement, de projets professionnels personnels (*Histoire, Sociologie*), voire de stages (LEA). L'absence de véritables partenariats avec des entreprises est parfois regrettable lorsqu'il s'agit d'une formation à domaines d'application professionnelle (licence LEA). Les partenariats académiques et culturels ne sont pas suffisamment présents. On les trouve essentiellement en arts du spectacle et en musicologie ; cependant, dans la première formation, les

données sont insuffisantes pour apprécier la dynamique de ces partenariats. Dans la seconde, les collaborations sont nombreuses et riches, et des partenariats internationaux pourraient s'y développer. Quant à la récente licence professionnelle PVPHCN, des projets de partenariat sont en cours aussi bien avec des institutions culturelles qu'avec les acteurs du patrimoine en lien avec le patrimoine culturel et naturel. En master LEA, des partenariats sont noués avec des entreprises privées et publiques, parfois de renom, notamment pour les stages (les contrats professionnels avec des entreprises sont également une plus-value pour cette formation).

Chacune des licences présente une organisation clairement lisible, structurée autour d'un tronc commun, avec une spécialisation progressive. Il y a cependant des nuances en matière d'ouverture. La licence *Histoire* présente des parcours bien identifiés, mais dont l'efficacité n'est pas démontrée. Dans la licence *Sociologie*, les parcours et les enseignements organisés en majeure ou mineure offrent des possibilités de choix, mais les enseignements de tronc commun sont parfois plus spécialisés que les enseignements de parcours. Pour la licence LEA, la formation est organisée de manière à permettre un élargissement des connaissances en langue et culture parallèlement à l'acquisition de compétences techniques.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) ou la validation des études pour les étudiants sortant de classes préparatoires aux grandes écoles permettent d'intégrer directement certaines formations en deuxième ou troisième année, voire parfois d'entrer en master. Comme en beaucoup d'autres universités, les différentes formations se reposent sur les services spécialisés de l'établissement pour la prise en charge des étudiants handicapés et empêchés (sportifs de haut niveau, étudiants salariés, etc.), et des examens peuvent être adaptés à ces publics. La plupart des cours magistraux sont mis en ligne. Toutes les formations sont accessibles en formation continue (FC), mais la grande majorité des étudiants est inscrite en formation initiale.

Toutes les mentions généralistes comprennent des stages à différents niveaux. Les étudiants peuvent recourir au Bureau d'aide à l'insertion Professionnelle (BAIP) de l'établissement pour leur recherche de stages. Le parcours des étudiants de la LP PVPHCN se fait en alternance.

Concernant la mobilité internationale, des efforts sont entrepris pour la développer dans les formations de licence, mais les séjours à l'étranger restent limités, surtout dans les licences *Histoire*, *Sociologie*, *Arts du spectacle* et PVPHCN. Malgré un grand nombre d'accords Erasmus ou de conventions, les éléments chiffrés manquent parfois pour apprécier la mobilité étudiante (LEA, *Musicologie*). On manque aussi d'informations précises sur la mobilité internationale en master LEA, où il semble parfois difficile de concilier séjour à l'étranger et formation en alternance. La licence LEA connaît non seulement peu de mobilités sortantes mais voit depuis quelques années s'effondrer la mobilité entrante en provenance d'établissements espagnols, ce qui pose un problème sérieux dans la mesure où l'organisation pédagogique de cette licence est fondée sur des partenariats avec des universités étrangères qui envoient des étudiants (anglophones, germanophones et hispanophones) et accueillent des étudiants de l'UEVE en retour.

À l'échelle du champ, l'informatique est surtout sollicitée pour l'environnement numérique de travail (ENT), qui permet aux étudiants d'accéder à des documents ou des corrigés. Chaque formation utilise cependant des outils spécifiques adaptés à ses besoins, comme dans la LP PVPHCN, où les étudiants sont formés à la cartographie. En revanche, la licence et le master LEA se heurtent à un manque de locaux et de matériel informatiques. De même, en master LEA où la place du numérique est prépondérante, le vieillissement des outils informatiques et du serveur sont soulignés. La licence LEA parvient cependant à développer un entraînement au sous-titrage en deux langues étrangères sur des documents réalisés par les étudiants du master *Sociologie*. En musicologie, il est possible de s'initier à des logiciels de traitement du son, de notation musicale, de création musicale assistée par ordinateur. Les étudiants de sociologie sont formés au logiciel Sphinx de gestion d'enquêtes.

Il n'y a pas de pilotage commun du champ et chaque mention présente des caractéristiques propres, qu'il est parfois difficile d'identifier car la composition des équipes pédagogiques n'est pas toujours fournie avec la précision souhaitée. Surtout, ces équipes sont fragilisées par le faible nombre d'enseignants titulaires, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'encadrement et la formation des étudiants. Ainsi, l'équipe de la licence LEA est si réduite qu'il faut faire appel à des vacataires, qui ne peuvent pas avoir une relation très suivie avec les étudiants. La licence *Arts du spectacle* est assurée presque uniquement par des vacataires et des CDD. Les équipes des licences *Histoire* et *Sociologie* sont, elles aussi, peu nombreuses et recourent aux vacances. En revanche, la licence professionnelle PVPHCN, présente un bel équilibre entre enseignants titulaires et intervenants extérieurs professionnels. Quoiqu'elles soient toutes assez réduites, les équipes pédagogiques ont

parfois fait le choix, comme en sociologie, d'organiser des réunions différentes, par années, par parcours, etc. ce qui peut causer une certaine dispersion.

Les mentions se sont dotées de conseils de perfectionnement. S'ils comptent tous des représentants élus des étudiants, en général un par année de licence et de master, les conseils des licences généralistes ne comptent pas de représentants du monde professionnel, contrairement à la norme et bien que ces formations se présentent comme ouvertes sur leur environnement. Une exception, le conseil de perfectionnement de la licence *Histoire*, qui répond aux normes et joue pleinement son rôle.

Les informations concernant les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas d'une grande précision. Les enquêtes conduites par l'établissement ne sont pas suffisantes et certains départements (histoire) conduisent leurs propres enquêtes via E-media. Les équipes affirment prendre en compte les remarques des étudiants dans l'élaboration des programmes mais relèvent qu'elle portent trop souvent sur la forme plutôt que sur le fond. En revanche, les retours d'évaluations de l'AERES puis du HCERES sont considérés comme un moyen de repenser les contenus des programmes.

Très peu de portefeuilles de compétences ont été rédigés. Des efforts sont faits dans ce sens par des formations générales qui ont des liens avec le monde professionnel comme la licence LEA qui développe des compétences en traduction.

Le champ de formation semble attractif dans la mesure où les effectifs sont globalement en hausse (sauf pour la licence LEA, du fait d'un choix de restructuration en 2016, avec des effectifs plus réduits) : le nombre d'étudiants inscrits dans le champ est passé de 1586 en 2013 à 2094 en 2017, soit une progression de 32,03 %. Les étudiants de licence représentent près des trois-quarts des effectifs. La très grande majorité des étudiants de licence sont inscrits en formation initiale (94 % en 2017), et cela reste très fort en master (86 %). La formation continue concerne principalement la LP PVPHCN (les deux tiers des effectifs).

Le taux d'échec, de réorientation ou d'abandon à l'issue de la première année est très important : il concerne 63,2 % des inscrits en première année de licence en 2016 ; le détail des données ne permet pas d'en préciser les raisons. Le taux général de réussite de la licence est meilleur (54,5 % en 2016), et augmente encore en master (65,5 % en 2016).

La présence d'étudiants étrangers est extrêmement variable d'une discipline à l'autre, mais reste faible : 7,4 % sur l'ensemble de l'université.

Le suivi des diplômés n'est pas effectif ; des raisons diverses expliquent ce manque d'information : réorganisation de certaines mentions ; jeunesse de certains diplômés ; taux de réponse non significatif ; manque d'organisation ou de moyens humains pour effectuer les enquêtes et traiter les données. Les équipes font malgré tout part de leur regard sur les parcours de certains anciens étudiants, avec lesquels elles ont gardé le contact. L'Université organise en effet des enquêtes, mais au niveau master, ce qui fait que l'on sait peu de choses du devenir des diplômés de licence. Chaque formation s'efforce de réunir des informations sur le devenir de ses licenciés mais en fonction des moyens humains disponibles, il y a des écarts importants entre les résultats et les commentaires reposent sur des considérations informelles et sur des résultats d'enquêtes nationales. Les formations les moins étoffées ne sont souvent pas à même de savoir ce que deviennent leurs étudiants. Les effectifs sont aujourd'hui suivis par l'Observatoire des formations et de la vie universitaire (OFVU) de l'UEVE, ainsi que par la plateforme Scolaviz. L'attractivité et les profils des candidats sont analysés chaque année mais les résultats ne sont pas fournis. Si peu d'informations sont fournies, des pistes sont néanmoins tracées afin de remédier à ce manque — notamment en impliquant des étudiants en sociologie dans ces enquêtes.

En conclusion, le souci de la professionnalisation est sans doute un des traits marquants des formations du champ SHSAL de l'UEVE, y compris dans des formations généralistes traditionnelles, souvent peu sensibles à cet aspect. Plusieurs formations ont une claire visée professionnalisante et certaines sont accessibles en alternance (par exemple la nouvelle LP PVPHCN). Les formations proposées sont complémentaires et des efforts de collaboration entre les différentes formations ont été engagés comme entre *Sociologie* et *Langues étrangères appliquées*. On peut souhaiter que cela aille plus loin et que l'université puisse dans l'avenir proposer des doubles licences, donnant aux étudiants une qualification plus importante et de meilleures chances en poursuite d'études et en recherche d'emploi. Ces formations doubles sont en effet souvent plus motivantes et contribuent à développer l'esprit critique des étudiants par la comparaisons entre diverses

approches scientifiques. Cependant, cette orientation positive ne semble pas toucher toutes les formations du champ, sans doute du fait d'un manque de pilotage commun.

Dans l'optique de la professionnalisation il conviendrait sans doute aussi de renforcer les moyens informatiques, en particulier ceux qui sont spécifiques aux métiers concernés pas les formations. L'établissement et la COMUE doivent prendre la mesure des besoins indispensables à l'apprentissage d'un métier afin de ne pas lancer sur le marché des diplômés trop peu au fait des pratiques techniques des métiers recherchés.

L'UEVE propose un choix de formation relativement important indispensable à un public de proximité qui n'aurait pas toujours la possibilité de poursuivre des études dans une université moins accessible localement. Cette considération conditionne évidemment largement l'offre de l'UEVE. Cependant, cette offre doit maintenant être mieux intégrée à l'offre globale de la ComUE. On relève un manque de prospective à moyen et long terme sur l'intégration des formations au niveau régional et national, voire au sein de la COMUE. La fusion au sein de l'Université Paris-Saclay pourrait en effet être une belle opportunité d'ouvrir l'orientation des diplômés de licence vers l'ensemble des masters de l'Université Paris-Saclay, à travers une carte précise et lisible, ce qui accroîtrait sans doute l'attractivité des licences universitaires, sans pour autant réduire leur valeur professionnalisante.

On relève la forte implication du corps enseignant auprès des étudiants, tout en notant que cette implication ne peut être véritablement efficace que si elle est soutenue par l'établissement et la ComUE. On relève en effet, dans certaines formations, des équipes peu nombreuses avec souvent peu de titulaires, nécessitant le recours, parfois massif à des vacataires et des CDD (*Arts du spectacle*, en particulier). Or les vacataires, qui peuvent représenter un apport professionnel non négligeable, ne peuvent pas assurer le suivi régulier des étudiants sur leur parcours ni entreprendre une amélioration constante de la formation. Il conviendrait donc de consolider les équipes pédagogiques. Les formations du champ y gagneraient sans doute aussi en visibilité.

L'intégration et une plus forte prise en compte des poursuites d'études permettrait de développer les accords internationaux et sans doute la motivation des étudiants à faire une partie de leurs études à l'étranger (ainsi, sans doute, que l'attractivité des diplômes de l'UEVE pour les étudiants étrangers). Ce point est particulièrement important pour le master LEA, pour lequel il est impératif d'accroître de manière significative les échanges sur lesquels repose en partie la qualité de la formation. Dans cette formation, les départs à l'étrangers devraient être la norme et non l'exception.

Il conviendrait d'envisager au niveau de la ComUE Université Paris-Saclay l'articulation des licences de même intitulé de l'UEVE et de l'UVSQ (*Histoire* et *Musicologie*), qui présentent actuellement des parcours différenciés mais qui pourraient être définies de manière encore plus explicitement complémentaires. Les parcours du master *Musicologie* prennent déjà en compte une forme de complémentarité. Il appartient à l'établissement d'afficher ses intentions sur ce sujet.

On relève d'importantes lacunes dans les données chiffrées concernant les flux et le suivi des étudiants, au sein des parcours et en sortie d'études. Le pilotage des formations et le bon fonctionnement des conseils de perfectionnement nécessitent la connaissance de données précises en matière de flux, de réussite et d'employabilité. Il est très souhaitable que l'établissement ou les composantes puissent organiser les enquêtes nécessaires, sur des bases homogènes, afin de permettre des mises en comparaison, et livrer aux équipes pédagogiques, en même temps qu'à son conseil d'administration (CA), les analyses quantitatives et qualitatives indispensables. En effet, le caractère lacunaire des dossiers peut nuire à une juste appréciation sur ces points, nécessaires au développement de la culture de l'autoévaluation.

Enfin, se pose la question de la poursuite d'études dans les masters correspondant des schools *Humanités* et *Sciences sociales* de l'Université Paris-Saclay.

POINTS D'ATTENTION

La question du suivi et de l'articulation des formations entre l'UEVE et les formations proposées par les schools de la ComUE est clairement un point d'attention.

- Le dossier du master *Musicologie* est très lacunaire et ne permet d'identifier ni les compétences détenues par les diplômés, ni les métiers visés par le master, les débouchés étant peu clairs (notamment en MIM et en MIP). Le parcours MIP ne comporte aucun enseignant-chercheur musicologue. De façon générale, trop peu d'heures sont effectuées par les universitaires (notamment en M1, avec moins de 20 %), ce qui remet en cause l'identité universitaire de la formation. Le taux d'échec ou d'abandon est trop important, notamment dans les parcours MIM et MSV. Enfin, on constate le faible dynamisme de la recherche du point de vue doctoral. En l'état, il est difficile d'envisager que ce master soit pérenne sans une profonde refondation.
- Le dossier du master *Sociologie* ne donne pas les éléments permettant d'en estimer l'efficacité. Alors même qu'il s'agit peut-être d'une formation de niveau tout à fait acceptable, plusieurs éléments permettant d'en juger sont absents du dossier (par exemple, pas de lisibilité des articulations entre le M1 et le M2 ; pas de réunions du conseil de perfectionnement, etc.). La mention manque de cohérence, et l'on perçoit une forte étanchéité des sites de formations. Les liens évoqués tant avec l'environnement de recherche qu'avec le monde socio-économique sont insuffisants. Les taux d'abandon en M1 sont très élevés. Le taux de poursuite en doctorat est très faible.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'objectif de la licence *Arts du spectacle* de l'UEVE est de fournir à des bacheliers ayant développé une culture ou une pratique artistiques, un socle de connaissances et de compétences tant en culture générale que dans le domaine des arts vivants, et de favoriser la pratique artistique, permettant à l'étudiant d'envisager une insertion dans des professions artistiques diversifiées. Les lieux d'enseignement se situent sur les sites de l'Université et du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) Iannis Xenakis d'Evry.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation dispensée par la licence <i>Arts du spectacle</i> propose une formation à la fois théorique et pratique, permettant soit une poursuite d'études — dans l'enseignement supérieur artistique, en master, soit une insertion professionnelle. Les enseignements et les enjeux de la licence <i>Arts du spectacle</i>, parcours « <i>spectacle et musique</i> » sont largement présentés aux étudiants par des supports et des temps spécifiques. Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et le Supplément Au Diplôme (SAD) mettent en avant notamment deux axes de débouchés professionnels spécifiques : animateur culturel et de l'encadrement pédagogique périscolaire — assistant de production artistique.</p> <p>Ces objectifs sont nourris par une pensée qui vise à comprendre les arts vivants de l'intérieur, par l'expérience et par l'analyse d'une culture professionnelle spécifique, afin de pouvoir les gérer au mieux dans leur réalité économique et professionnelle. Les propositions de cours et les compétences visées sont en phase avec le métier et la possibilité de poursuite dans des masters essentiellement orientés vers l'administration de la musique et du spectacle vivant.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation de l'UEVE est une offre unique en Essonne ; elle remplit notamment le rôle d'une formation de proximité territoriale ; L'UEVE est en relation avec les lycées de l'environnement proche. Si d'autres offres de formation existent dans ce domaine sur le bassin parisien, la spécificité de cette licence évryste est de reposer sur un double socle, musical et théâtral. Si le portail « arts du spectacle » a été divisé, à partir de 2017/2018, en deux mentions : <i>Arts du spectacle</i>, <i>Musicologie</i>, ces deux mentions étaient au départ, en 2013/2014, associées,</p>

et cette identité reste forte.

Les liens de la formation avec la recherche sont principalement incarnés par les sept enseignants-chercheurs titulaires. Si des institutions de recherche sont mentionnées en appui de la formation, seule la mention du Laboratoire Synergie Langue Arts Musique (SLAM) est mentionnée. Les liens avec un fond spécifique (Musique et Arts du Spectacle) de la bibliothèque universitaire sont mis en avant.

Au niveau des partenariats académiques et institutionnels, mention est faite de structures à fort rayonnement, dans des disciplines artistiques et dans des aires esthétiques variées. Cependant, aucun élément qualitatif ou quantitatif n'est précisé (hormis des prêts de salles, échanges d'intervenants, accueil pour des stages), qui permettrait de mieux cerner la dynamique artistique et pédagogique de ces relations et partenariats.

Des partenariats Erasmus sont mentionnés et un partenariat avec l'Université de Montréal est en cours de finalisation. Il est fait mention de cinq étudiants en mobilité sortante depuis 2014 — même s'il ne s'agissait pas encore de la licence sous sa forme actuelle.

Organisation pédagogique

Le portail « Arts du spectacle » de l'UEVE est divisé depuis 2017/2018 en deux mentions, mention *Arts du spectacle* et mention *Musicologie*. Les deux mentions partagent une philosophie commune de la structuration des enseignements. La formation suit le schéma habituel des formations de licence qui va du général à un renforcement des connaissances et une spécialisation croissante. En troisième année de licence l'étudiant peut moduler son parcours en fonction de son orientation professionnelle. Les formats d'enseignements sont diversifiés ; la taille raisonnable des effectifs en travaux dirigés (TD) permet la mise en place de dispositifs actifs pour les étudiants. Les situations particulières sont prises en compte. Le souci d'accompagner les personnes en reprise d'études est prégnant. La licence est accessible par ailleurs à tous les dispositifs de type Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Validation des Acquis Professionnels (VAP). Les apports transversaux (langue, informatique, méthodologie) et les apports qui relèvent du phénomène culturel, de son administration et la pratique artistique afin de développer un regard pertinent sur le monde musical s'équilibrent tant quantitativement que qualitativement.

Un large panel d'options permet à l'étudiant de moduler son parcours en fonction de la construction de son projet professionnel, et de sa curiosité. Les partenariats académiques et institutionnels avec les acteurs culturels importants du territoire essonnien sont nombreux. Malgré cela, la place de la professionnalisation est gérée principalement dans le cadre des cours et de simulations professionnelles. Il n'y a pas de stage obligatoire et aucun volume horaire ni European Credits Transfer System (ECTS, système européen de transfert et d'accumulation de crédits) spécifique ne lui sont dévolus. Le dispositif est renforcé par des entretiens individuels organisés par la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP) de l'UEVE ainsi que par des compétences additionnelles.

La recherche dans le département prend appui sur sept enseignants-chercheurs titulaires, et un nombre important d'enseignants non titulaires, intervenant sur leurs champs de recherche. Les étudiants participent aux journées d'étude et colloques.

La formation au numérique et à son usage répond aux exigences universitaires et inclut un environnement numérique de travail (ENT), selon des dispositifs désormais classiques à l'université. Un cours en ligne ouvert au grand public (une introduction à la musicologie) a été développé ; il fait le lien entre numérique et innovation pédagogique.

L'étudiant pratique obligatoirement l'anglais ou l'allemand ; l'apprentissage d'autres langues est accessible. Si l'UEVE compte de nombreux partenariats avec des universités étrangères, la formation reconnaît un manque d'échanges internationaux d'étudiants et d'enseignants.

Pilotage

En plus des professeurs titulaires du département, une quarantaine de vacataires complète l'équipe, dont des professionnels spécialistes des domaines enseignés, assurant le double ancrage universitaire et professionnel. L'organisation matérielle et les responsabilités au sein de l'équipe sont attribuées afin de faciliter au mieux l'organisation du travail dans le parcours ; elles sont présentées aux étudiants en début d'année universitaire.

Le pilotage du parcours est efficace. L'équipe se réunit régulièrement dans le cadre de conseils (trois par an), réunions et comités pédagogiques, concertation semestrielle entre enseignants (une par semestre) ; le conseil de perfectionnement réunit annuellement professeurs, étudiants, administration et représentants du monde

professionnel. L'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place, sous forme de réunions et de questionnaires semi-ouverts mais dont on ignore s'ils sont anonymes. Ceci a permis l'expression de propositions d'évolution de contenus de formation, retravaillées en conseil de perfectionnement, concernant le développement des pratiques artistiques et l'articulation avec le monde professionnel. Le supplément au diplôme (SAD) est très complet.

Les modalités d'évaluation sont conformes aux procédures universitaires et connues des étudiants. La formalisation d'un portefeuille de compétences et celle d'un référentiel de compétences ne sont pas encore finalisées ; le travail est en cours, sans échéance précisée.

Un dispositif d'aide à la réussite est mis en place ; le suivi assez rapproché des étudiants, du fait de l'effectif réduit, permet d'apporter des réponses individualisées aux besoins.

Résultats constatés

S'il est annoncé un « taux de réussite particulièrement élevé, en comparaison avec les autres formations de l'université, des étudiants issus des filières professionnelles », il est difficile d'étayer ces propos : nous manquons d'informations concernant les changements structurels et les répartitions des étudiants au moment de la création de l'« Université Paris-Saclay » fin décembre 2014, et lors de la division des deux mentions *Arts du spectacle* et *Musicologie* en 2017. Le taux d'abandons ou de réorientation à l'issue de la première année est fort. Par ailleurs, le suivi des diplômés n'est pas encore assuré, même si des retours informels ont lieu. Il n'y a pas de chiffre permettant d'évaluer le résultat des efforts faits par les équipes en matière d'insertion professionnelle ou de poursuites d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation bien implantée dans son environnement territorial avec des partenariats nombreux et pertinents.
- Un bon accompagnement des étudiants par l'équipe pédagogique et administrative.
- Un bon équilibre entre cours universitaires et approches professionnelles.

Principaux points faibles :

- Le taux d'abandons ou d'échec à l'issue de la première année.
- L'absence de visibilité sur le devenir des étudiants, poursuite d'études comme insertion professionnelle.
- Le manque de développement des échanges internationaux.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équilibre dans la formation entre les apports du monde de la recherche universitaire et les approches du monde professionnel, qui fait l'identité de cette licence *Arts du spectacle*, parcours « *Spectacle et musique* », devrait être renforcé par la création d'un nouveau poste d'enseignant titulaire, qui apparaît comme nécessaire et, d'autre part, en continuant à développer les multiples partenariats voire éventuellement en rendant obligatoire le stage à vocation professionnelle en troisième année. Cet équilibre doit aussi continuer à prendre appui sur la diversité des contextes culturels convoqués.

La mise en place d'outils de suivis des étudiants concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle est essentielle pour pouvoir mettre en perspective les choix opérés par les équipes et éprouver l'efficacité de certains dispositifs.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne - UEVE

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'université d'Évry-Val d'Essonne (UEVE) est une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'étude en master. Ses enseignements sont conformes aux normes de la discipline, et elle offre deux parcours complets de licence, l'un correspondant à une double licence *sociologie et histoire*, l'autre à une licence *Histoire* qui offre trois parcours en troisième année (L3) en fonction des poursuites en masters et des débouchés. Délivrée en présentiel, elle est ouverte en formation initiale en apprentissage du fait des élèves apprentis professeurs (EAP) malgré l'absence de cursus spécifique. L'accès en formation continue est prévu bien qu'il n'y ait en pratique aucun étudiant. Les enseignements ont lieu à Évry.

ANALYSE

Finalité
<p>Les enseignements dispensés correspondent aux connaissances et compétences attendues pour une licence d'<i>Histoire</i>, entre cœur de discipline, options, en fonction des possibilités des titulaires et des intervenants extérieurs, enseignements complémentaires obligatoires ou indispensables (à commencer par la géographie pour le parcours orienté vers l'enseignement secondaire). Les compétences transversales sont repérées en détail, même s'il est indiqué qu'elles ne sont pas toujours suffisamment explicitées aux étudiants. Les poursuites d'études sont présentées de façon floue, mais pour les débouchés professionnels, une enquête sur l'insertion à 10 ans, menée par un des enseignants, montre la variété des situations individuelles du fait du réinvestissement des compétences fournies en visant les objectifs les plus traditionnels (enseignement et documentation). L'inadéquation entre les objectifs des parcours et la réalité constatée apparaît clairement. Par conséquent, il faudrait s'interroger sur l'efficacité de cet ensemble de parcours auquel un nombre d'heures conséquent est consacré.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Histoire</i> de l'université Paris-Saclay cultive son rôle de formation généraliste et de proximité, inscrite dans un territoire, et son identité liée à la volonté de coopération pluridisciplinaire avec les autres sciences dominantes dans son université. Dans le cadre de la Communauté d'universités (COMUE) de Saclay, un rapprochement avec l'université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ) et son département d'histoire devrait entraîner une harmonisation et la perspective d'une mention commune. Si les liens avec une classe préparatoire</p>

aux grandes écoles (CPGE) sont décevants en termes d'inscriptions, la licence bénéficie d'un écosystème comportant une récente licence professionnelle axée sur le développement du patrimoine naturel et culturel, et la double licence sociologie-histoire conçue pour attirer des étudiants fortement motivés. La formation devrait rechercher une originalité lui permettant de recruter à un niveau national ou international. La licence s'appuie essentiellement sur une unité mixte de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) : Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie et de la Société (IDHE.S-Evry) à laquelle appartient la plupart des enseignants-chercheurs et dont les spécialités se retrouvent dans les options de L3. Elle cultive des liens avec le centre de sociologie de l'université, mais il n'y a pas d'initiation à la recherche dès la licence. Les liens avec le monde socio-économique et culturel relèvent plutôt du master, mais les étudiants de licence bénéficient par exemple d'enseignements dispensés par un directeur de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Île-de-France et par le directeur des Archives (le volume horaire n'est pas précisé). L'intervention d'un professionnel pour des Projets Personnels et Professionnels (PPP) est une bonne initiative. Des efforts sont faits en faveur de la mobilité internationale des étudiants, dans le cadre d'Erasmus ou avec le Québec. Le dossier évoque des difficultés à pallier les obstacles matériels et psychologiques pour expliquer que les départs soient limités à deux ou trois étudiants de L3 par an, malgré les aides de l'université s'ajoutant aux financements publics habituels. Il faudrait développer ces efforts.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible, avec un fort tronc commun et une spécialisation progressive liée aux parcours proposés. Les contraintes budgétaires expliquent la limitation de la variété des options et la difficulté à trouver des vacataires. L'organisation des différents parcours est peu développée, les annexes ne donnant que des intitulés généraux. Tous les parcours présentent les mêmes compétences préprofessionnelles, transversales, linguistiques et disciplinaires, et se distinguent par quelques compétences additionnelles. Les modalités d'enseignement sont classiques, et les modulations du système d'examens en contrôle terminal, pour tout ou partie des enseignements, répondent aux besoins de sportifs de haut niveau, d'étudiants salariés, de parents isolés, ainsi que d'étudiants handicapés. Les étudiants sont incités à faire des stages dès la L1, avec cinq possibilités en trois ans (mais leur durée n'est pas indiquée et la formalisation de la convention de stage reste imprécise). Le projet professionnel est repris chaque année, et l'insistance sur les compétences transversales acquises dans le cadre disciplinaire va elle aussi dans le sens de la professionnalisation : ainsi, la méthodologie est pensée comme initiation au mode projet. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas adaptée et seules deux fiches de parcours type sont présentées (pluridisciplinaire enseignement et histoire et civilisations). Des liens existent avec la recherche. Les mobilités internationales sont très limitées : aucune indication n'est chiffrée. Un enseignement des langues est assuré. Le numérique est mis à contribution pour l'enseignement, mais il se limite à l'usage de l'environnement numérique de travail pour fournir des documents et des corrigés aux étudiants. Un enseignement de technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) est obligatoire en L3 dans le parcours pluridisciplinaire conçu pour mener au professorat des écoles. Il est ouvert aux étudiants des autres parcours en dehors de la double licence. Les procédures de validation des acquis par l'expérience (VAE), professionnels (VAP), et d'études supérieures (VES) existent, mais sont peu utilisées. De même pour la formation continue. Des dispositifs d'aide à la réussite sont en place (soutien, tutorat, entretiens).

Pilotage

L'équipe pédagogique permanente est restreinte, et même en légère diminution ces dernières années : huit enseignants chercheurs (EC) titulaires, un professeur détaché du secondaire, deux postes temporaires, auxquels s'ajoute une quinzaine de vacataires, dont certains issus du monde professionnel hors enseignement, peu nombreux, mais plus que la norme dans la discipline : il y a là un réel effort. Cette équipe est cependant équilibrée entre les divers statuts des EC (professeurs des universités, maîtres de conférences) et les différentes périodes de l'histoire, sans oublier la géographie. Les responsabilités sont partagées, mais lourdes du fait de cette faiblesse numérique et de la nécessité d'un engagement fort pour des étudiants souvent en situation sociale difficile. S'y ajoute une tension (manifeste en particulier dans un compte-rendu de conseil de perfectionnement) liée à l'impression d'une absence de prise en compte des problèmes par les instances de l'université. Les réunions sont au total nombreuses (plus de sept par an). Le personnel administratif et, pour une partie, les représentants étudiants y participent. Le conseil de perfectionnement est constitué et se réunit dans les règles. Il joue son rôle, y compris en amenant à insister sur tel ou tel point dans l'enseignement. L'évaluation des enseignements par les étudiants est organisée par le département par le biais d'E-media assurant l'anonymat, mais le taux de réponse, en baisse, même s'il n'est pas chiffré, est jugé insatisfaisant, peut-être du fait de la concurrence des enquêtes des services centraux, par ailleurs moins détaillées et moins ciblées. L'équipe fait preuve de lucidité dans son auto-évaluation avec un dossier de présentation bien rédigé. Les

réflexions sur la situation et les besoins des étudiants d'une part, l'image et l'attractivité de la discipline d'autre part sont particulièrement intéressantes. L'action pour pallier les difficultés rencontrées achoppe sur la question des moyens, mais sans doute aussi sur l'organisation de la filière avec ses multiples parcours.

Résultats constatés

Les effectifs sont en croissance régulière en L1 sur une dynamique de cinq ans, de 124 étudiants à la rentrée 2013 à 199 à la rentrée 2018, mais stagnent en L2 autour de 70 et oscillent en L3 entre 44 et 52 pour quatre parcours. Le taux de réussite serait satisfaisant voire très satisfaisant (plus de 80 % chaque année, pratiquement 100 % en L3), si l'on ne comptait pas les abandons, massifs, qui le font tomber en réalité à 40 % en L1 – mais le dossier indique qu'il s'agit de façon massive d'étudiants fantômes, ne venant jamais en cours, voire ne s'inscrivant pas pédagogiquement, ou dont l'inscription doit tout au hasard. On ignore la répartition des étudiants par parcours, ni les taux de réussite pour chacun d'eux. On ne connaît pas précisément les poursuites d'études en master. Les informations sur le devenir des étudiants ont été collectées de façon systématique par un enseignant du département bien plus que par les services centraux – le résultat est surtout qualitatif, la variété des cas qui en ressort a déjà été évoquée. Que dix ans après, près de la moitié des étudiants réponde est un beau succès. Les rapports avec les services centraux voués à cette tâche doivent être améliorés et l'information s'en ressent : ainsi, il n'y a pas de données sur les taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle après l'obtention du diplôme. Malgré les efforts de l'équipe pédagogique, il y a là un manque qu'il est urgent de corriger.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Équipe pédagogique investie dans la formation et connaissant bien son public.
- Nombreuses possibilités de stages liées au souci de professionnalisation.
- Réflexion collective sur les compétences transversales.
- Double licence qui permet d'attirer des étudiants très investis.

Principaux points faibles :

- Manque ou absence de données chiffrées.
- Dispersion des parcours causant apparemment une perte d'efficacité.
- Manque d'ouverture à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Formation de proximité accueillant des étudiants souvent en situation difficile, mais qui intègre aussi les spécificités de son environnement scientifique, la licence *Histoire* de l'université d'Évry-Val d'Essonne correspond à ce qui est attendu dans la discipline, et va au-delà en matière de professionnalisation. Il est cependant à craindre que la faiblesse quantitative de ses effectifs enseignants, en diminution alors que le nombre d'étudiants augmente, ne pose problème, voire ne décourage la bonne volonté de l'équipe. Or les nécessités territoriales et la spécificité scientifique font douter d'effets positifs du rapprochement avec l'UVSQ. Par ailleurs, les rapports avec les services centraux de l'université sont préoccupants et l'engagement d'un dialogue serait souhaitable. Au vu du nombre d'heures alloué à la formation, il serait important de rendre plus efficaces les parcours avec leurs objectifs professionnels. Une réflexion est sans doute aussi à mener sur l'originalité des parcours pour rendre la formation attractive au-delà de son bassin sud francilien. Parmi les moyens, il faut peut-être d'un côté, accentuer la professionnalisation et de l'autre, ouvrir davantage vers la recherche et l'international.



LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne - UEVE

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation de licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) est intégrée au département des langues de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) langues, arts et musique de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne - UEVE. L'architecture de la formation s'articule autour d'enseignements transversaux, fondamentaux et spécialisés qui suivent une progression cohérente et dont les couples de langues étrangères obligatoires sont, traditionnellement, soit : anglais/ espagnol, soit anglais/allemand, il existe aussi un troisième bloc optionnel italien ou chinois. Délivrée en présentiel en formation initiale ou continue sur le site de l'UEVE, elle comprend un total de 1578 heures réparties équitablement en cours magistraux (CM) et en travaux dirigés (TD), et comprend un stage obligatoire en troisième année de licence (L3). La formation est accessible aux titulaires du baccalauréat, par la validation d'acquis professionnels (VAP) ou par la validation d'études supérieures (VES).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation correspondent à ce qui est traditionnellement proposé en LEA : maîtrise de l'anglais de spécialité dans des domaines variés (commerce, média...), traduction, expression écrite et orale dans au moins deux langues étrangères). Les débouchés possibles concernent le domaine de la traduction, l'interprétation, le doublage, le tourisme, le commerce international.

Les connaissances et les compétences requises sont clairement exposées, et en adéquation avec la mention : elles portent sur trois domaines d'application (économie, sciences, numérique). Ces compétences (préprofessionnelles, transversales, linguistiques et disciplinaires) se déclinent sur les deux parcours langues (anglais/ allemand et anglais/espagnol).

Des certifications sont proposées dans cette formation orientée sur la maîtrise de langues étrangères en collaboration avec le Centre de ressources en langue de l'université d'Evry : certificat informatique et internet (C2I), certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES 1 et CLES 2), Test of English for International Communication (TOEIC).

La poursuite d'études en master LEA est l'une des voies possibles après la licence. Ce master est proposé à l'UEVE.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation est cohérent au niveau national et se distingue des formations LLCER notamment par son appartenance à une U.F.R où la musique et les arts sont parties prenantes. Au niveau local, la licence est la seule formation en langues et reste bien identifiable au niveau régional. La licence LEA de l'université de Paris Est-Créteil (UPEC) propose des domaines d'application (droit, communication, marketing, politique économique, comptabilité, transport). Les universités de Créteil et de Marne la Vallée proposent des parcours LEA affaires et commerce. L'université Versailles St Quentin n'offre pas de filières LEA mais des filières de langues littératures et civilisations étrangères.

Le positionnement international passe par une possibilité, depuis 2014, de double diplôme avec le *Bachelor of Arts* (BA) in English Language de Anglia Ruskin University, Cambridge accessibles aux étudiants de L3. Des accords Erasmus avec l'Allemagne, l'Espagne, la Pologne et la Finlande existent ainsi que des liens avec les programmes du Bureau des Coopérations Interuniversitaires BCI/ Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités au Québec CREPUQ au Québec) et Mission Interuniversitaire de Coordination des Echanges Franco-Américains (MICEFA) (Etats-Unis)

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est relativement claire. Les connaissances et compétences sont présentées aux étudiants sur le site de l'université. L'établissement délivre un supplément au diplôme où sont précisées les différentes compétences acquises au cours des trois années de licence. La validation des connaissances se fait en contrôle continu et contrôle terminal ; le processus gagnerait à être davantage expliqué.

L'organisation pédagogique fait apparaître des enseignements complémentaires (linguistique), des options langues vivantes (italien/chinois), des enseignements professionnalisants (informatique, traduction assistée par ordinateur, logiciel de sous-titrage, logiciel de gestion de projet).

La formation est rattachée au laboratoire Synergie Langues, Arts, Musique (SLAM) où l'axe Scénaristes Créateurs Réalisateur Interprètes Performers Traducteurs (SCRIPT) est composé de chercheurs travaillant en traductologie et en traduction audiovisuelle cela permet aux étudiants d'être en prise directe avec la pratique (technique du sous-titrage ; analyse de pratique et compte-rendu critique).

Les enseignements sont dispensés en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD). On note que les cours de thème et de grammaire des langues en première année de licence (L1) et de grammaire en deuxième et troisième année de licence (L2) et (L3) se font en séances de cours magistraux, ce qui paraît risqué pour des étudiants qui souvent abandonnent en début de cursus.

L'obligation de faire en L3 un stage en responsabilité d'une durée de six semaines correspond à la vocation professionnalisante de la formation, tout comme le projet professionnel personnel en L2 ou le cours « Connaissance de l'entreprise » (L2) dont l'objectif est de sensibiliser les étudiants aux stratégies d'insertion professionnelle. Les étudiants ont aussi la possibilité d'effectuer un stage en L2.

Les sportifs de haut niveau et les personnes souffrant de handicap sont accueillis dans la formation.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont présents surtout en L1 et L2 : en L1, évaluation pour déterminer le niveau en langues (anglais/espagnol/allemand) et choisir les options adéquates ; enseignants référents pour les étudiants en L1 et L2 ; tutorat assuré par les étudiants de master de première année dont les étudiants ne tirent pas assez parti.

L'UFR a mis en place dans le cadre de l'environnement numérique de travail (ENT) une plateforme pour le dépôt en ligne de documents pédagogiques et pour la communication d'informations entre l'administration et les étudiants, mais le volet numérique est défaillant en raison du manque de moyens, du nombre insuffisant de salles informatiques ainsi que du serveur obsolète de l'université.

La mobilité sortante est fortement encouragée dans cette formation en langues étrangères. La formation dispose d'accords Erasmus en Europe et des partenariats hors Europe, la mobilité sortante est peu élevée. La formation ne donne pas de pourcentage mais évoque une mobilité de dix à vingt-cinq étudiants, soit entre 15 % et 35% d'étudiants sur l'ensemble de la formation. La mobilité entrante d'Espagne essentiellement a chuté ces dernières années pour des raisons d'harmonisation entre les cursus.

Pilotage

Le dossier ne mentionne guère l'UFR à laquelle la formation est rattachée si bien que l'on peut s'interroger sur son fonctionnement et son rôle dans l'organisation de la formation. L'équipe pédagogique est dirigée par un maître de conférences (études anglophones) et un professeur agrégé (études anglophones) et comporte vingt professeurs du secondaire. Vingt-trois vacataires, douze enseignants titulaires. Des difficultés budgétaires rendent le recrutement d'enseignants-chercheurs ou d'enseignants titulaires difficile et le pilotage lourd.

Un conseil de perfectionnement existe au niveau de la mention et se réunit en présence des étudiants et du responsable de la mention, mais il n'est pas précisé si des partenaires extérieurs sont présents. Les étudiants de L1 et L2 doivent remplir un questionnaire transmis à l'UFR, mais ni la nature du questionnaire ni son caractère anonyme ne sont précisés.

La formation ne bénéficie pas de partenariats professionnels avec des entreprises, on peut le regretter pour une licence à domaine d'application professionnelle. Des professionnels interviennent dans la formation (leur nombre et leurs secteurs d'activités ne sont pas mentionnés).

Résultats constatés

La licence est attractive et ses effectifs sont relativement stables depuis 2014 sauf en 2016-2017 où la capacité d'accueil a été limitée pour obtenir un meilleur taux d'encadrement en L1. La formation accueille des étudiants au niveau hétérogène : quarante-neuf pourcent d'étudiants issus du baccalauréat général, vingt-neuf pourcent d'un baccalauréat technologique et 21% issus d'un baccalauréat professionnel pour l'année 2014-2015. Le taux de réussite correspond respectivement à 75 %, 39 % et 35 % des filières mentionnées. Les taux d'abandon sont élevés en moyenne mais ne sont pas analysés car il n'y a pas d'enquête faite sur le suivi des diplômés par manque de moyens au niveau de l'UFR ou de l'université semble-t-il. Les enquêtes effectuées par la formation montrent que la plupart des étudiants titulaires de la licence poursuivent leurs études à l'université d'Évry, dans le bassin ou à Paris, soit dans des écoles de commerce.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité de la licence.
- Offre de formation solide et originale dans l'environnement local.
- Dispositifs d'aide à la réussite nombreux.

Principaux points faibles :

- Absence de données chiffrées (taux d'insertion professionnelle, taux de réussite, mobilité).
- Absence de partenariats professionnels.
- Taux d'abandon élevé.
- Manque de moyens matériels informatique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence est bien positionnée et conforme aux objectifs visés ; elle a des aspects distinctifs dont la possibilité de choisir une troisième langue étrangère, les dispositifs d'aide et l'accent mis sur la professionnalisation. Le taux d'échec en L1 reste néanmoins un point à améliorer : le recours à des pédagogies innovantes (pas nécessairement numériques comme davantage de séances de travaux dirigés en traduction ou en cours de grammaire par exemple) ou le renforcement des liens avec les lycées en amont peuvent être envisagés. Le taux d'abandon, faible, mais croissant en L3 pourrait être stabilisé par le développement de liens avec des branches professionnelles ou des entreprises de la région.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne - (UEVE)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence mention *Musique et musicologie* est portée par le département musique et arts du spectacle. Elle dispense une culture musicale complète, à la fois théorique et pratique. Au sortir de leur formation, les étudiants peuvent poursuivre des études musicales ou musicologiques dans l'enseignement supérieur, ou prétendre à des emplois dans les domaines de l'enseignement artistique, de l'animation culturelle, de la production et l'administration de spectacles musicaux. Les cours sont dispensés à l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) et au Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) Iannis Xenakis d'Évry.

ANALYSE

Finalité

La formation proposée par la licence mention *Musique et musicologie* de l'UEVE propose aux bacheliers musiciens le développement de compétences à la fois théoriques et pratiques. Les enseignements musicologiques sont associés à des enseignements pratiques de la musique. Différents contenus disciplinaires et interdisciplinaires sont ainsi convoqués : disciplines techniques et d'érudition, administration du spectacle vivant, interprétation musicale, recherche et enseignement. Un travail de communication est mené à destination des futurs candidats : journée d'information lors de la semaine de pré-rentrée, journées portes ouvertes en direction des lycéens, qui peuvent aussi assister à des cours à l'université lors du dispositif « semaine d'immersion ». Le maillage des différents enseignements permet aux étudiants à l'issue de la licence soit une poursuite d'études en master, licence professionnelle et master professionnalisant, conservatoire et pôles supérieurs, formation à l'enseignement, soit une insertion professionnelle : métiers de la médiation culturelle, de l'administration du spectacle et de la culture, journalisme.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Musique et musicologie* est la seule formation universitaire en musicologie dans l'Essonne ; en revanche, il existe en région parisienne des filières musicales comparables et complémentaires, notamment dans les universités de Paris-Est Marne-la-Vallée (spécialisée dans les technologies du son), Paris VIII Vincennes-Saint-Denis (création inter-artistique, technologies de la musique), la Sorbonne (multiples cursus), des filières ethnomusicologiques (en particulier la licence « Pratique musicale et ethnomusicologie » à l'université de Nanterre) ou portées sur l'interprétation musicale (pôles supérieurs et conservatoires). Elle répond aux attendus classiques d'une formation en musicologie, tout en dessinant quelques spécificités, notamment un volet

« musiques actuelles » et « administration de la musique ». La licence musique et musicologie de l'UEVE coopère avec d'autres structures, notamment des lycées, classes préparatoires aux grandes écoles du lycée Jean-Baptiste Corot, Savigny-sur-Orge. Le département compte sept enseignants-chercheurs titulaires. Les enseignants-chercheurs (EC) de la licence travaillent principalement dans le laboratoire Synergies arts sciences musique, qui contient un axe « Recherche, arts, spectacle, musique (RASM) » et un axe « Mélanges interculturels », tous deux dirigés par des EC en musicologie. La présence aux journées d'étude et colloques est incluse dans les enseignements de la licence. Des collaborations nombreuses se déploient depuis des années avec les institutions et entreprises culturelles locales ; les liens sont à la fois pédagogiques et structurels — écoles de musique et conservatoires, orchestres, théâtres, centres ressources, les théâtres du Châtelet, des Champs-Élysées, Radio-France. Des partenariats internationaux ont été noués, sous forme de conventions Erasmus ; un rapprochement est annoncé avec l'Université de Montréal. Les partenariats internationaux sont donc en cours de développement, les dispositifs favorisant la mobilité des étudiants, enseignants et personnels administratifs ayant déjà été mis en place.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible avec en première année de licence (L1) un socle d'unités d'enseignements (UE) caractérisées par un ancrage théorique ou technique ; les « enseignements d'ouverture » permettent à la fois aux étudiants de valoriser leurs pratiques en conservatoire, et de bénéficier d'enseignements transversaux proposés à l'université. Ces UE qui se poursuivent en deuxième et troisième années de licence (L2 et L3) en se doublant d'une spécialisation croissante : approche historique et stylistique ; enseignements techniques ou méthodologiques ; pratique musicale ; esthétique et croisement des arts. En L3, en fonction de son projet professionnel, l'étudiant peut choisir entre une option pédagogie et celle de l'administration culturelle et musicale. Les parcours personnels sont valorisés. La formation tout au long de la vie fait l'objet de dispositifs de reprise d'études, de réorientation et de reconversion. Concernant la formation continue, un module choral est ouvert aux enseignants du secondaire, inscrit dans le Plan académique de formation (PAF) du rectorat. La formation pour les étudiants en situation particulière est peu définie ; la sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique est réalisée par l'établissement.

Les efforts de préprofessionnalisation se répartissent sur les trois années de licence, avec notamment un cours dédié au projet personnel et professionnel de l'étudiant. Il peut effectuer un stage, facultatif, grâce notamment aux nombreux partenariats ; son évaluation n'est pas détaillée. D'autres cours permettent la connaissance du milieu du spectacle tels que « Droits et statuts de l'artiste » et « Organisation et gestion des associations culturelles ». La formation n'est pas ouverte par apprentissage.

Les étudiants sont mis en relation avec le monde de la recherche et de ses résultats, via les enseignants-chercheurs, les cours méthodologiques, la participation aux journées d'études et colloques.

En ce qui concerne la place du numérique, la validation de la formation Certificat Informatique et Internet (C2i) est obligatoire. Un cours en ligne ouvert au grand public est en activité depuis 2018 ; fruit du travail collaboratif des enseignants avec des professionnels extérieurs, il propose une introduction à la musicologie en se fondant sur l'écoute. L'utilisation de la plateforme E.Media prolonge les cours. Certains enseignements initient au numérique par le recours à des logiciels de traitement du son, de notation musicale, de création musicale assistée par ordinateur. Le cours de commentaire d'écoute est réalisé de façon originale : les étudiants travaillent en petits groupes sur un document collaboratif en ligne en vue de rédiger une notice de programme de concert.

L'étudiant pratique obligatoirement l'anglais ou l'allemand ; l'apprentissage d'autres langues est aussi possible. Si l'UEVE compte de nombreux partenariats avec des universités étrangères, la formation reconnaît un manque d'échanges internationaux d'étudiants et d'enseignants.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée ; sa composition s'équilibre entre des universitaires — notamment un professeur d'université, cinq maîtres de conférence, et des intervenants extérieurs, issus du monde professionnel, dont les enseignements portent sur des domaines de spécialisation ou des aspects concrets du métier, répondant ainsi aux objectifs de professionnalisation des étudiants ; une quarantaine d'enseignants sont des vacataires — ce qui est un chiffre élevé et rend la gestion difficile. L'organisation physique des bureaux des enseignants, équipe encadrante et administrative, facilite les concertations. La formation semble se dérouler dans de bonnes conditions matérielles.

La formation est pilotée par un directeur et un directeur adjoint du département ; il existe un responsable par

niveau de licence. Le calendrier des réunions de département, de comité pédagogique et de concertation montre une activité régulière et coordonnée.

Le Conseil de perfectionnement réunit des enseignants, administratifs et étudiants de la formation, mais pas d'*alumni* ni de professionnels extérieurs venant du monde de la musique, alors que la participation de professionnels est obligatoire : sa composition ne semble donc pas conforme à celle attendue. Les espaces de concertation entre étudiants et équipe sont nombreux ; l'évaluation des enseignements est pratiquée par les étudiants. Des adaptations de calendrier, des invitations d'intervenants, des cours de méthodologie spécifiques, ont pu être mis en œuvre suite à ces concertations.

Les modalités de contrôle des connaissances comme les jurys d'examen sont conformes aux usages ; un portefeuille de compétences est en cours de constitution ; la tenue des jurys est suivie d'une concertation avec les étudiants. Les étudiants sont informés de ces modalités dans un livret. Le « supplément au diplôme » est fourni et contient tous les éléments nécessaires.

Concernant les dispositifs d'aide à la réussite, un plan réussite en licence (PRL) est mis en place pour les cours d'analyse musicale, de formation auditive, d'écriture, de commentaire d'écoute. Il est complété par un programme spécifique.

Résultats constatés

La licence musique et musicologie concerne pour l'année 2017-2018 environ cent soixante étudiants, dont plus de la moitié en première année, soit des effectifs relativement réduits pour ce type de formation. Depuis l'année universitaire 2017/2018, le portail « Arts du spectacle » a été divisé en deux mentions, « arts du spectacle » et « musicologie ». Il est donc difficile de suivre les parcours des étudiants spécifiquement en musicologie sur les années précédentes. Pour les trois années 2014-15, 2015-16, 2016-17, le même effectif ou presque de licence 2 accède en licence 3 et 85 % des inscrits en licence 2 sont diplômés l'année suivante. Sur cette base, les taux de réussite et d'abandon sont comparables aux autres filières musicologiques en France.

Les effectifs sont suivis par l'Observatoire des formations et de la vie universitaire (OFVU) de l'UEVE, ainsi que par la plateforme Scolaviz. L'attractivité et les profils des candidats sont analysés chaque année au départ des candidatures reçues.

Le suivi des diplômés n'est pas encore effectif ; malgré la mise en place de consultations, les retours des étudiants sortis sont trop peu nombreux pour être analysés, même si des échanges informels ont lieu.

Ainsi, les poursuites d'études et l'insertion professionnelle semblent correspondre aux ambitions de la licence, dans des domaines variés : poursuite d'études en master et master pro, formation à l'enseignement, instrumentistes professionnels ; toutefois aucun chiffre ne vient encore étayer ces retours relayés de manière ponctuelle par les enseignants et dans une rubrique du site internet du département.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un pilotage de la formation et des dispositifs pédagogiques de très grande qualité.
- Une identité thématique bien repérée sur le plan national : arts du spectacle, administration culturelle.
- L'articulation avec le milieu professionnel.
- L'articulation avec le milieu de la recherche.

Principaux points faibles :

- Le manque de suivi de l'insertion professionnelle des anciens étudiants.
- Des échanges internationaux trop peu développés.
- Un recours excessif aux vacances.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est riche des interactions entre musique et arts du spectacle, pratique et théorie, conservatoire et université, monde de la recherche et monde professionnel, et met en application les objectifs qu'elle s'est fixés grâce à un pilotage efficace et dynamique.

Pour continuer à développer et pérenniser ces orientations fortes, un nouveau poste de professeur apparaît comme une nécessité. Il serait également important de mieux suivre le devenir des étudiants et l'insertion professionnelle, et d'accentuer les échanges internationaux. Les avancées de la recherche, par exemple dans les domaines des musiques actuelles et de l'interculturalité, gagneraient aussi à être mieux mises en lumière.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sociologie* de l'université d'Evry Val d'Essonne (UEVE) est une formation généraliste dispensée en trois ans. Elle propose trois parcours : un parcours accessible de la première année de licence (L1) à la troisième année de licence (L3) et menant à un double diplôme de licence *Sociologie et histoire* (1743 heures d'enseignement), et deux parcours avec spécialisation en troisième année de licence (L3), un parcours généraliste en sociologie (1578 heures d'enseignement) et un parcours pluridisciplinaire enseignement (1575 heures d'enseignement). La formation est délivrée en présentiel sur le site d'Evry, et en alternance dans le cadre du dispositif Etudiant apprenti professeur (EAP).

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues et les compétences associées sont clairement exposées dans le dossier et précisées dans la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie. Elles correspondent bien à la mention <i>Sociologie</i> et à l'objectif principal d'accompagnement des étudiants à la poursuite d'études ou à la préparation aux concours de l'enseignement, et plus secondairement à l'insertion professionnelle dans le champ de la formation et de l'insertion. Les contenus des enseignements sont précisés et pertinents par rapport aux objectifs de la formation, y compris dans leurs déclinaisons par parcours.
Positionnement dans l'environnement
Les éléments fournis dans le dossier ne permettent pas d'évaluer le positionnement de la formation au sein de l'espace régional des formations. Rien n'est dit sur d'éventuels recoupements avec la licence Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation proposée par l'établissement. En revanche, le travail réalisé par l'équipe pédagogique auprès des lycées de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, tout particulièrement le concours annuel « Faites de la sociologie » pour promouvoir la sociologie et ses formations, est très appréciable. En outre, cette formation généraliste offre une ouverture à d'autres disciplines et propose un parcours permettant l'obtention d'une double licence <i>Histoire et Sociologie</i> , ce qui permet d'élargir le spectre des poursuites d'étude. La licence <i>Sociologie</i> est adossée à l'équipe d'accueil Centre Pierre Naville dont l'ensemble des enseignants-chercheurs intervient dans la licence <i>Sociologie</i> . Les enseignements méthodologiques (démarches d'enquête, sociologie quantitative...) présents chaque semestre, la présence aux séminaires de

recherche du laboratoire (à partir de la deuxième année) et la préparation d'un « pré-mémoire » en troisième année offrent des articulations de qualité avec la recherche. Concernant les partenariats, le dossier liste des partenaires relevant de champs différents (cabinet de consultants, organisme de formation et de recherche) sans que soit explicité leur apport dans la formation au-delà d'un vivier de vacataires.

Enfin, huit conventions ont été signées avec des universités étrangères (au Brésil, au Mexique, en Italie, en Pologne...) dont deux ont également permis des échanges d'enseignements et de recherche. L'équipe regrette, à juste titre, que les départs à l'étranger soient moins nombreux en licence qu'en master et propose de renforcer l'information aux étudiants de licence.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est lisible et cohérente à l'échelle de la mention. Toutefois, les intitulés des enseignements et des unités d'enseignement manquent parfois de lisibilité voire de cohérence, notamment la distinction entre unités d'enseignement complémentaire et unité d'enseignement thématique. Les parcours et les enseignements en majeur ou mineur offrent des possibilités de choix mais les enseignements de tronc commun sont parfois plus spécialisés (sociologie et cinéma) que les enseignements de parcours (pensées critiques ou sexe, genre et identités). La proportion entre les cours magistraux et les travaux dirigés se déséquilibre au fil des années, ce que semblent regretter, à juste titre, les étudiants comme les enseignants. La distribution des crédits European Credit Transfer System (ECTS) est relativement cohérente à l'échelle de l'unité d'enseignement, mais les écarts de coefficients entre les matières d'un même semestre sont à réduire. Les fiches RNCP et les annexes descriptives au diplôme sont suffisamment détaillées, y compris à l'échelle des parcours.

En dehors des étudiants appartenant au dispositif « Etudiant apprenti professeur » et plus généralement du parcours Pluridisciplinaire enseignement, la place de la professionnalisation reste très classique : documents d'information, réunions sur les débouchés, enquêtes sur les univers professionnels projetés, mise en situation de réalisation d'enquête. Les stages ne sont malheureusement obligatoires que dans le parcours Pluridisciplinaire Enseignement.

Enfin, l'équipe pédagogique expérimente depuis deux ans le dispositif PLURAL (dédoubllement des cours magistraux, augmentation du nombre de groupes de travaux dirigés, création d'un enseignement de travaux pratiques « Travail universitaire ») qui semble en partie porter ses fruits (*cf.* section résultats constatés). En complément, la formation propose du tutorat en première et deuxième année, des enseignements de méthodologie en demi-groupe, des entretiens d'accueil en octobre avec des enseignants référents (de la L1 à la L3), ce qui n'est pas très original mais est appréciable, notamment pour l'accueil des étudiants étrangers

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de neuf enseignant-chercheurs dont trois professeurs et six maîtres ou maîtresses de conférences. Ce faible nombre d'enseignants titulaires, bien que complété par trois attachés temporaires d'enseignement et de recherche, contraint au recrutement de trop nombreux enseignants vacataires, dont les profils ne sont pas exposés dans le dossier. La répartition des responsabilités pédagogiques et le contenu de ces missions sont très précis.

L'équipe pédagogique indique se réunir régulièrement et selon des formats différents (année, parcours, département, conseil de perfectionnement, réunions des délégués par niveau, comité pédagogique...). On regrettera néanmoins ce morcellement qui risque de diluer les énergies et empêcher la tenue d'une réunion qui rassemble l'ensemble des enseignants et des représentants étudiants. Un conseil de perfectionnement se tient une fois par an et associe des étudiants, mais pas de représentants des mondes socio-économiques ou culturels. Le dossier atteste néanmoins de la réalité de l'association des étudiants à la démarche d'amélioration continue de la formation (introduction de nouveaux cours, rééquilibrage à venir entre cours magistraux et travaux dirigés, effectifs des groupes de « pré-mémoire » à réduire.

Résultats constatés

Les effectifs sont connus et analysés par l'équipe pédagogique, via une plateforme Scolaviz de suivi des effectifs. Entre 2016 et 2017, les effectifs de la première année ont augmenté d'un tiers : 265 en 2016-2017 à 349 en 2017-2018. Les taux de réussite sont très faibles en première année entre 27 et 31 % de réussite (même partielle) en première année depuis 2013-2014. Ces taux semblent augmenter légèrement depuis la mise en place du dispositif PURAL, mais cela concerne surtout la validation sans rattrapage : 10 % des présents aux examens validaient sans rattrapage, depuis PLURAL, ils sont 40 %. En deuxième et troisième année, les taux de

réussite sont bien plus élevés : 83 % en L2 et 86 % en L3 en 2016-2017. On regrettera qu'aucune analyse de ces résultats ne soit présente dans le dossier, y compris sur les effectifs et les taux de réussite selon les bacs d'origine, le sexe ou la profession et catégorie socio-professionnelle, alors que les données sont disponibles sur la plateforme Scolaviz.

Les données sur le devenir des étudiants ne sont pas disponibles alors qu'un nombre non négligeable d'étudiants semble poursuivre ses études de sociologie dans d'autres établissements. On manque de renseignements sur ceux qui poursuivent leurs études dans le cadre du master de sociologie à Paris Saclay, qui offre pourtant cinq parcours différents en deuxième année. Notons enfin les deux initiatives de l'équipe pédagogique pour tenter de remédier à ces carences de données : un projet de post-doctorat sur les « défaillances en L1 et les parcours » et un contrat de recherche sur « la professionnalisation et l'insertion professionnelle des master », en partenariat avec le département de sociologie de l'université de Versailles Saint-Quentin.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pertinence des parcours de formation offerts dans cette licence généraliste.
- Démarche d'autoévaluation de la formation associant les étudiants.
- Densité des liens avec les lycées pour promouvoir la formation.

Principaux points faibles :

- Faible cohérence de la structuration interne à chacun des parcours.
- Faibles taux de réussite en première année.
- Défaut d'analyse des résultats constatés, tout particulièrement le devenir des étudiants.
- Rédaction du dossier laissant à désirer surtout en ce qui concerne le positionnement de la licence dans l'environnement universitaire.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sociologie* de l'université d'Evry est une formation généraliste proposant trois parcours, dont deux sont originaux (double licence *Sociologie et histoire* ; Pluridisciplinaire enseignement accessible par alternance). Malgré un relatif sous-encadrement, l'équipe pédagogique semble bien structurée et dialogue de manière pertinente avec ses étudiants dans le sens de l'amélioration de la formation. C'est en ce sens qu'elle devrait retravailler la cohérence interne à chaque parcours (répartition cours magistraux et travaux dirigés en L3, distinction enseignements thématiques et complémentaires, répartition des coefficients...). De même, il est urgent d'analyser les données disponibles sur les effectifs et les taux de réussite afin de proposer des dispositifs de lutte contre l'échec plus originaux. L'utilisation de ressources issues de la recherche est à ce titre une bonne opportunité. Cette licence devrait toutefois affirmer une identité plus marquée par rapport à ses nombreuses homologues en développant des options en phase avec les demandes émanant de l'environnement local (sociologie du travail social et avec les parcours proposés par le master sociologie de l'université de Paris Saclay, ce qui permettrait d'éviter le départ des diplômés vers des masters d'autres établissements.



LICENCE PROFESSIONNELLE PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL ET NATUREL.

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne - UEVE

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ouverte à la rentrée 2017, la licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique, culturel et naturel*, est portée par le département d'histoire. Elle s'adresse en formation initiale (FI) aux étudiants issus de deuxième année de licence (L2) d'*Histoire* ou d'autres licences en sciences humaines et sociales, économie administration etc. Elle peut être suivie en formation en apprentissage (FA) et formation continue (FC). Elle entend délivrer aux étudiants le bagage nécessaire pour occuper des emplois dans le secteur public ou privé du patrimoine culturel ou naturel. Elle offre un seul parcours, étalé sur deux semestres au niveau de la troisième année de licence (L3), le premier semestre (211 heures) tourné vers les acquis disciplinaires liés aux différents champs patrimoniaux, le second semestre tourné vers les acquis techniques, pratiques et professionnels (259 heures) avec stage et projets tutorés. Le lieu d'enseignement est à l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences de l'homme et de la société (SHS) de l'Université d'Évry.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et les compétences que cette licence professionnelle entend délivrer dans le domaine du patrimoine culturel et naturel sont clairement exposées. On peut cependant se demander si les étudiants peuvent acquérir autre chose qu'une culture générale en un semestre consacré aux seuls acquis disciplinaires. On soulignera en revanche que la formation intègre véritablement les attendus en matière de gestion de projet et de connaissances des mécanismes budgétaires pour pouvoir être recruté dans ce secteur d'activités. Les débouchés visés sont les secteurs liés à la protection du patrimoine historique, culturel et naturel. La preuve de la cohérence du cursus avec les objectifs professionnels visés est l'obtention par des étudiants de contrats d'apprentissage, mais on aurait aimé connaître le nombre exact. Des poursuites d'études sont possibles dans des masters professionnels qui permettent aux étudiants de se spécialiser dans un des champs du patrimoine explorés en licence, ce qui correspond en partie aux objectifs de la formation.

Positionnement dans l'environnement

La formation a été pensée en cohérence avec l'offre globale de l'Université. Elle s'adresse aussi bien aux étudiants d'une deuxième année de licence qu'aux étudiants d'institut universitaire technologique (IUT) ou ayant obtenu un brevet de technicien supérieur (BTS). Elle fait état de partenariats en projet avec l'École du paysage de Versailles et l'École de cinéma Georges Méliès. En revanche, aucune réflexion sur les formations de même type au niveau régional ou national ne semble entreprise. Une fiche « commerciale » (*sic*) est simplement envoyée dans les autres établissements, ce qui est insuffisant. La liste des laboratoires impliqués dans la formation avec les adresses des sites internet montre une bonne utilisation de cet environnement et surtout l'ouverture en termes de recherche-action avec des séminaires impliquant enseignants chercheurs et professionnels de l'aménagement du territoire. Des démarches sont en cours pour nouer des partenariats avec les différents acteurs du territoire en lien avec le patrimoine culturel et naturel, dans l'optique de trouver des organismes d'accueil pour les étudiants en formation par apprentissage. En ce qui concerne le volet international, l'ouverture se fait vers le Canada et des universités africaines. Des délocalisations (Canada, Cameroun) sont prévues à terme.

Organisation pédagogique

La présentation des unités d'enseignement (UE) ne correspond pas au tableau qui en est dressé. Stages et projets tutorés, qui constituent deux éléments distincts ont été regroupés dans la même unité d'enseignement. La formation n'offre pas pour l'instant de cours optionnels. Un effort est fait pour aider les étudiants le souhaitant à trouver un contrat d'apprentissage grâce à l'appui du centre de formation des apprentis de l'université d'Évry Val d'Essonne (CFA EVE). On ne comprend pas cependant si l'aménagement de l'emploi du temps avec deux jours à l'université et trois jours en entreprise est valable pour l'ensemble de la promotion ou seulement pour les étudiants en alternance. La professionnalisation est bien prise en compte dans la formation grâce au partenariat noué avec les milieux professionnels. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie est la fiche nationale est correctement remplie. Il n'y a pas de supplément au diplôme. Les projets tutorés sont supervisés par des professionnels et répondent à des commandes formulées par des organismes publics ou privés. La durée du stage obligatoire indiquée dans le dossier (de 3 à 6 mois) n'est pas la même que celle du tableau des unités d'enseignement (12 à 16 semaines) : cette incohérence est à corriger. L'encadrement comme la constitution de jurys mixtes montrent l'étroite collaboration entre universitaires et professionnels. On notera la démarche intéressante de regards croisés (chercheurs/professionnels) organisée sous forme de séminaires sur les problématiques de préservation et de valorisation des patrimoines. La recherche est placée dans une optique de recherche-action, ce qui est une bonne chose. En ce qui concerne le numérique, l'accent est mis sur la maîtrise des outils cartographiques utilisés dans les projets de territoire (logiciels cartographiques et système d'information cartographique SIG). L'enseignement de langue se borne à 18 heures d'anglais par semestre, mais la présentation est incohérente puisque 18 heures apparaissant seulement au second semestre dans le tableau des unités d'enseignement. Bien qu'il s'agisse d'un enseignement spécifique, l'enseignant n'apparaît pas dans la liste de l'équipe pédagogique. La formation n'a pas accueilli encore d'étudiants étrangers, mais se prépare à le faire. Elle encourage les étudiants en formation initiale à effectuer leur stage à l'étranger, mais sans préciser si des partenariats ont été noués en ce sens.

Pilotage

L'équipe pédagogique présente un bon équilibre entre enseignants chercheurs et professionnels. Il est encore trop tôt pour évaluer le mode de fonctionnement de celle-ci. Les intervenants extérieurs complètent par leurs compétences le spectre des champs à couvrir, dont des compétences en management et finances appréciées dans certains milieux professionnels. Un conseil de perfectionnement a été mis en place, mais il n'est prévu qu'une seule réunion annuelle, ce qui semble peu pour une formation aussi jeune. Il n'est pas fait état des modes d'évaluation des enseignements par les étudiants. En ce qui concerne l'auto-évaluation, un diagnostic est présenté pour chaque grand chapitre sous forme de points forts et de points faibles ainsi qu'un plan d'actions/perspectives d'évolution ou d'amélioration. Cette formule intéressante pourrait gagner en rigueur et en efficacité, surtout si on y associe l'ensemble des acteurs de la formation, en particulier les étudiants et si on en fait un réel outil de pilotage. Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences restent succinctes. Rien sur les compétences transversales, le portefeuille de compétences. Pas de supplément au diplôme.

Résultats constatés

Étant donné que la formation a ouvert en 2017, la plupart des rubriques n'a pas été remplie. En ce qui concerne les effectifs, ceux de 2017-2018 étaient de six, mais le dossier fait état de trente dossiers de candidature pour 2018-2019 sans que soit précisée la politique de recrutement envisagée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne appréhension des attendus du secteur d'activités.
- Synergie entre recherche classique et recherche-action.
- Intégration du champ du patrimoine naturel.
- Ouverture du recrutement aux étudiants en apprentissage.

Principaux points faibles :

- Réflexion encore insuffisamment approfondie en ce qui concerne les outils de pilotage.
- Champ patrimonial couvert peut-être plus informatif que véritablement formateur pour les étudiants.
- Dossier présentant des incohérences entre les différentes pièces constitutives.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle proposée aux étudiants de l'Université d'Évry offre une formation cohérente dans un secteur en vogue, celui du patrimoine, avec une approche territoriale forte qui correspond aux attentes des collectivités territoriales. La perspective de deux parcours ou options de spécialisation serait un bon moyen de remédier au saupoudrage des enseignements au semestre 1, ce qui oblige à réfléchir à la mise en place d'options en fonction du projet professionnel des étudiants dès le début de l'année. Cette réflexion permettra aussi de gommer les nombreuses incohérences entre les différentes pièces du dossier fourni. La démarche par compétences avec une éventuelle utilisation du portefeuille de compétences pourrait compléter la réflexion sur l'organisation de la formation. Sa vocation internationale doit s'affirmer aussi bien pour élargir le bassin de recrutement de la formation que pour offrir une ouverture aux étudiants franciliens.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER HISTOIRE

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire* de la ComUE Université Paris-Saclay est une formation à la recherche et par la recherche, en deux ans après une licence. La formation vise des poursuites d'études en doctorat mais aussi des emplois très divers au-delà de l'enseignement et de la recherche, dans les secteurs de la documentation, du patrimoine, de la culture, de l'administration publique et privée etc. Le master se décompose en trois parcours en première année (M1), six en deuxième année (M2) : *Histoire culturelle et sociale* (HCS) avec en continuité un M2 homonyme et *Architecture et ses territoires* (AST) ; *Histoire économique et sociale et sources et valorisation des patrimoines d'entreprise* (HES/SVP) se divisant en HES et SVP ; *Histoire politique des mondes contemporains* (HPM) avec un M2 homonyme ; enfin *Sciences, technologies et société* (STS) année de M2 rattachée en pratique à plusieurs mentions de master, dont celles relevant des sciences et techniques, et pour laquelle un M1 spécifique est en préparation. Les enseignements, cours et séminaires, sont assurés en présentiel. Des stages sont obligatoires en HCS et SVP, mais pas dans les autres parcours. Les enseignements ont lieu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) pour HCS et les M2 associés, à l'École normale supérieure (ENS) Paris-Saclay à Cachan pour HPM (avec des séminaires à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et à l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) pour HES et SVP.

ANALYSE

Finalité

La formation expose clairement mais succinctement les objectifs scientifiques et, pour plusieurs d'entre eux, professionnels des parcours qu'elle juxtapose : la présentation successive des différents parcours de M2, chacun en peu de lignes, avec fatalement quelques répétitions, ne saurait entrer dans le détail. Elle n'en a cependant pas moins, manifestement, les moyens de ses objectifs. Les compétences, tant personnelles que professionnelles sont exposées succinctement dans le dossier. Elles paraissent cohérentes avec la formation dispensée et en adéquation avec les objectifs de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle des différents parcours. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'est pas fournie. Les poursuites d'études en doctorat sont évoquées selon les parcours. Les débouchés professionnels sont précisés et les métiers visés sont cohérents avec les objectifs de la discipline à ce niveau de formation.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Histoire* de la ComUE Université Paris-Saclay n'évoque pas ou minimise le contexte très concurrentiel lié à l'offre en région parisienne, insistant plutôt sur l'unicité de ses parcours au sein de son université. Dans ce contexte, la spécificité de ceux-ci est en fait variable, très forte par exemple pour AST et SVP, moins sans doute ailleurs, mais en sus de leur identité, de leur spécialisation, de leur qualité, ils sont forts de l'écosystème qu'ils ont constitué, avec des coopérations à l'intérieur de l'université en particulier bien au-delà des sciences humaines pour STS, au sein de la ComUE (en particulier AST), avec d'autres universités pour certains séminaires (HPM), des partenariats internationaux y compris un cas de double diplomation avec l'Université italienne de Ferrare et un autre avec l'Université d'Oviedo en Espagne.

Chaque parcours de la formation s'appuie sur deux (trois pour STS) laboratoires reconnus, spécifiques à chacun sauf le centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines que l'on retrouve pour HCS, AST (les parcours situés comme lui à l'UVSQ) et STS. L'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels est variable selon les parcours, leurs orientations thématiques et leurs finalités, mais elle est globalement satisfaisante, d'autant qu'elle est très souvent formalisée au travers de conventions de partenariats avec des institutions culturelles et patrimoniales ou des collectivités territoriales mais aussi avec des entreprises.

Les coopérations internationales sont plus que pertinentes pour les recherches menées par différents étudiants, et l'université met en avant son système de bourses d'excellence favorisant la mobilité étudiante entrante et sortante qui est globalement satisfaisante. En revanche, rien n'est dit sur les mobilités enseignantes.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est exposée trop succinctement au vu de sa complexité. On a affaire à trois parcours juxtaposés associant un M1 à un ou deux M2, plus un M2 recrutant des étudiants aux formations très diverses. Il n'est pas question de tronc commun entre les trois parcours de M1, qui poserait d'ailleurs des problèmes de déplacements entre des sites éloignés les uns les autres (d'autant que les emplois du temps d'au moins trois parcours sont pensés en fonction des contraintes des nombreux étudiants salariés). À l'intérieur de cette structure, en revanche, on a bien une spécialisation progressive entre les parcours de M1 et de M2. L'enseignement répond tout à fait à ce qui est attendu, avec séminaires et grande importance de la recherche autonome des étudiants encadrée par les enseignants, et davantage de cours quand la finalité est plus professionnalisante.

La place de la professionnalisation est très variable selon les parcours et leurs finalités. La fiche RNCP est inexistante, ce qui correspond à une politique de priorités revendiquée par l'établissement, tout comme pour le supplément au diplôme même si l'argument de l'absence d'outil informatique efficient peut laisser sceptique. Le principe même du master en histoire suppose la réalisation d'un projet individuel, et le statut des stages est très variable : ils peuvent être indiqués comme obligatoires sans autre précision (HCS) ou symboliques (une semaine en AST avec autres stages facultatifs), ou au contraire occuper le quatrième semestre de formation avec une forte préparation au précédent (SVP). L'aide du service orientation et insertion professionnelle de l'UVSQ est indiqué dans un parcours (HCS). Il paraît nécessaire d'harmoniser les pratiques concernant le stage et de le rendre obligatoire pour chacun des parcours.

Conformément aux normes de la discipline, la recherche individuelle des étudiants est centrale dans la plupart des parcours (en proportion inverse, logiquement, de leur caractère professionnalisant) et s'appuie sur les recherches des enseignants-chercheurs des équipes pédagogiques, mais aussi parfois de leurs collègues dans d'autres établissements. Les informations concernant les enseignements de méthodologie et les rapports de recherche individuels ou les mémoires sont très diverses selon les parcours. Sur ce point également, une harmonisation des pratiques paraît souhaitable.

L'enseignement des humanités numériques et des technologies de l'information et de la communication est variable d'un parcours à l'autre, l'équipement (environnement numérique de travail etc.) dévolu à ces parcours également, encore qu'il soit difficile de déterminer si certains silences ne sont pas dus au fait que cet équipement est devenu une évidence. On note au moins un cas de jeu interactif dans le parcours SVP, lié à la professionnalisation et aux interactions entre candidat et recruteur.

Les enseignements de langue vivante sont bien présents et les séjours à l'étranger sont encouragés dans les parcours tournés spécifiquement vers la formation à la recherche. La mention attire de nombreux étudiants étrangers, surtout tout récemment, et même si la sélection est drastique, la présence de ceux qui ont été retenus contribue à son internationalisation.

Pilotage

On peut difficilement parler d'une équipe pédagogique tant les parcours sont séparés les uns des autres. Mais les équipes sont nourries, adéquates et articulées pour ce qui est des responsabilités, avec des durées d'intervention très variables, parfois ponctuelles. En fonction des thématiques, les équipes pédagogiques sont diversifiées en termes de disciplines, et même très diversifiées en fonction des thématiques des parcours. La place d'intervenants extérieurs est très variable, mais congrue aux objectifs des parcours, qu'il s'agisse d'interventions liées au caractère professionnalisant de ceux-ci, de compléments théoriques ou du co-encadrement des recherches pour les étudiants de HPM, parcours fortement lié à la scolarité des élèves de l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Un comité de mention existe, de même qu'un conseil de perfectionnement bien structuré, mais leur rôle est manifestement réduit du fait de la diversité des parcours. Le pilotage se fait au niveau de ces derniers, de façon hétérogène (réunion bimensuelles en AST, biannuelles en STS...). L'évaluation semestrielle des enseignements par les étudiants n'est indiquée qu'en HES et SVP, avec une analyse des résultats par le département et des ajustements (malheureusement, aucun exemple précis n'est donné), et un fort taux de réponse qui contraste avec celui (15 %) des évaluations lancées par les services centraux. Sur ce point, les données sont trop hétérogènes selon les parcours et globalement trop lacunaires. L'autoévaluation de la formation, et en tout cas la présentation de cette dernière, pose problème. En pratique, de brèves autoévaluations parcours par parcours ont été le plus souvent juxtaposées, y compris en ce qui concerne les points forts et points faibles, avec fatalement tout à la fois des hétérogénéités et des redites. Même si elles sont tout à fait claires, elles ne peuvent pas être assez détaillées. Par ailleurs, ces autoévaluations portent massivement sur les M2, les M1 n'apparaissant en général pas, et l'articulation entre les deux années n'étant apparente que grâce à l'annexe présentant le schéma de la formation. On peut d'autant plus le déplorer que pour différents parcours, on a trace d'un souci d'évolution, de rectification, d'amélioration louable et efficace. Au total on a l'impression d'une simple juxtaposition entre des formations de qualité, au point que sont même effacés les liens entre les formations présentes sur chacun des trois sites et effectivement liées entre elles par un M1 commun.

Les modalités d'évaluations sont claires, bien présentées et disponibles, et elles font partie des rares points unifiant la mention. La réflexion sur les compétences transversales et leur intérêt pour l'employabilité est réelle, même s'il n'y a pas de formalisation sous forme d'un portefeuille de compétences ou d'un livret de l'étudiant, surtout en l'absence de supplément au diplôme.

Les modalités de recrutement ne sont pas présentées. Un « bloc passerelle » peut exister au premier semestre du M1, mais aucune précision n'est apportée sur ce point.

Résultats constatés

La formation est en apparence attractive, avec une pointe récente. Pour les rentrées 2015, 2016 et 2017, ont été enregistrées globalement 327 candidatures, puis 417 et 892. Cette attractivité est cependant liée aux demandes d'étudiants étrangers, et serait en baisse si on les défalquait, avec en dehors d'eux 173, 156 et 144 demandes. Or, le taux d'acceptation des demandes de ces étudiants étrangers est faible. Par ailleurs, dans une proportion appréciable, des demandes acceptées ne se traduisent pas par des inscriptions : 197, 160 et 166 admis, 118, 105 et 109 inscrits. Si l'on répartit ces inscrits entre les différents parcours, les chiffres sont en réalité relativement faibles : en M1 HCS 38, 20 et 28, en M1 HPM 10, 14 et 15, en M1 HES/SVP 26, 16 et 8. Dans les parcours de M2, c'est à peu près la même chose, avec certes 22, 23 et 26 inscrits en HCS, mais 9, 12 et 11 en HES, moins de 10 partout ailleurs, et un taux d'abandon pouvant monter à environ un tiers en M2. En STS, on apprend que les huit options proposées, aussi nombreuses que les étudiants inscrits, ont dû être réduites de moitié, et les effectifs ont été trop bas pour une ouverture du parcours à la rentrée 2016 et, manifestement, à la rentrée 2017. Tout ceci n'est pratiquement pas commenté dans le dossier.

De même que pour les poursuites d'études en doctorat, les informations sur le devenir professionnel des étudiants sont très peu nombreuses. Les indications données par parcours ne concernent que quatre de ceux-ci, avec l'affichage d'un bon, voire très bon taux d'emploi, mais sans chiffres, pour AST et SVP, à finalité directement professionnelle (pour SVP on ne peut cependant que saluer la prudence avec laquelle l'équipe concernée accueille les bons résultats et refuse de se reposer sur eux pour l'avenir). Pour HCS (avec 19 réponses de diplômés de 2014, dont moitié en emploi après 9 mois et les deux tiers après 30 mois) et HES, est notée une grande variété d'emplois occupés même si l'enseignement en est une partie significative (mais non quantifiée), même si l'on peut s'interroger par exemple sur ce que recouvre « conseiller de vente ».

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon adossement à la recherche et bonne formation à et par la recherche.
- Bonne articulation avec l'environnement socio-économique et plus largement avec des institutions en France, mais aussi avec des universités étrangères.
- Existence de parcours à vocation professionnalisante et souci d'améliorer encore cette professionnalisation.

Principaux points faibles :

- Structure pédagogique complexe qui ne facilite ni la possibilité de proposer un tronc commun aux trois parcours de M1, ni l'existence de mutualisations.
- Attractivité en trompe-l'œil, et souvent faiblesse des effectifs.
- Quasi absence de données chiffrées sur le devenir des étudiants.
- Hétérogénéité selon les parcours pour ce qui concerne les stages.
- Absence des fiches RNCP et du supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Histoire* de la ComUE Université Paris-Saclay peut à bon droit mettre en avant la qualité, la variété et la spécialisation de son offre. Mais il a un problème d'attractivité que ne peut cacher un flot de candidats étrangers qu'il ne retient pas comme étudiants et qui se manifeste par des effectifs étonnamment faibles dans bien des parcours, avec un taux d'abandon qui, sans être énorme, peut tout de même surprendre. Par ailleurs, il est pris dans une contradiction, entre l'identité forte de ses parcours et le fait qu'ils constituent en fait des masters spécialisés, séparés non seulement thématiquement mais aussi géographiquement, ce qui rend toute synergie peu plausible. Il se présente ainsi comme une juxtaposition de formations, qui ne sauraient pourtant être regroupées sans problème. Par ailleurs, malgré une enquête concernant deux de ses parcours, l'absence de données sur le devenir des étudiants nuit sans doute à son pilotage, malgré les bons résultats affichés par ses formations les plus liées au monde professionnel (AST et SVP) et malgré une vraie conscience des possibilités qu'offre ou pourrait offrir le marché de l'emploi bien au-delà de la formation à la recherche.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne - UEVE

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation master *Langues étrangères appliquées (LEA), Trilingual Transmedia Master (TTM)*, est intégrée au département des langues de l'unité de formation et de recherche Langues, arts et musique (LAM) de l'Université d'Évry Val d'Essonne (UEVE). Elle a pour objectif de préparer les étudiants à la traduction professionnelle. L'accent est mis sur le renforcement des enseignements fondamentaux des langues à vocation professionnelle et sur la maîtrise d'au moins deux langues vivantes. L'enseignement est dispensé sous forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), pratique professionnelle et stages. Le master est délivré en formation initiale en première année de master (M1) et en formation en apprentissage en deuxième année de master (M2). Il est accessible aux titulaires d'une licence, et ouvert également à la formation continue. Les cours ont lieu sur le site de l'UEVE et les stages effectués en entreprise.

ANALYSE

Finalité
Le master prépare les étudiants aux métiers de la traduction spécialisée et audiovisuelle, notamment, à ceux liés au numérique, aux multimédias et au <i>transmédia</i> et s'adresse aux étudiants en formation initiale et en alternance. Les enseignements sont présentés clairement ainsi que les missions effectuées par les étudiants de M2 qui sont en alternance en entreprises. La formation est en adéquation avec les débouchés professionnels visés : traduction professionnelle et audiovisuelle, sous-titrage, domaine télévisuel ou audiovisuel, production, chefs de projet en entreprise.
Positionnement dans l'environnement
L'accent porté sur la traductique et l'audiovisuel, sur un enseignement trilingue, la formation en alternance singularise ce master. La formation est la seule dans l'environnement régional à proposer une formation à la traduction en alternance. Les masters LEA des universités régionales et parisiennes ne proposent pas l'alternance. L'adossement de ce master professionnalisant au groupe de recherche du laboratoire de recherche Synergies Langues Arts Musique (SLAM) de l'université d'Évry (axe SCRIPT (Scénaristes Créateurs Réalisateur Interprètes Performers Traducteurs), constitue un atout et pourrait créer des synergies avec le master LLCER de l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines. Au niveau local, la formation a des liens avec le

Master 2 informatique de l'UEVE.

La formation a des échanges à l'international dans le cadre d'accords Erasmus avec l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, la Pologne. D'autres possibilités de mobilité (postes d'assistants ou de lecteurs) sont aussi accessibles aux étudiants par le biais des coopérations entre l'université et le Bureau des coopérations interuniversitaires (BCI), la Conférence des recteurs et des principaux des universités au Québec (CREPUQ), la Mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (MICEFA), Etats-Unis et le Centre International d'Echanges Pédagogiques 5CIEP) mais il conviendrait de donner plus de données chiffrées sur la mobilité étudiante entrante (le taux de 7 % en 2016 ; 21 % en 2017) et sortante.

Organisation pédagogique

La formation est dispensée en formation initiale pour le M1 et en formation initiale ou d'apprentissage en M2. L'architecture de la formation s'articule autour d'un tronc commun d'enseignements fondamentaux (traduction scientifique et technique, traduction orale) concernant la première langue vivante (LV1) et la deuxième langue vivante (LV2). Les langues proposées sont l'anglais, l'espagnol, l'allemand. Le M2 propose deux parcours : un parcours *Langue, traduction, narration, production audiovisuelle* ; un parcours *Traduction nouveaux médias*. Un bloc optionnel comportant une troisième langue vivante (LV3) (chinois ou italien et peut-être bientôt arabe) et une sensibilisation à la recherche sont aussi proposés.

La dimension professionnalisante est prégnante comme en témoignent les nombreux intervenants professionnels spécialistes de la traduction et/ou des médias. Selon le parcours choisi les étudiants sont formés à écrire, filmer et monter des produits multilingues, utiliser des outils informatiques pour la traduction et le sous-titrage, participer à des modules de création d'entreprise, de formation à la recherche de stage. Le stage en M1 est facultatif mais fortement conseillé. Les étudiants ont la possibilité de passer deux certifications en Traduction Assistée par Ordinateur (T.A.O) pour compléter leur formation. Il est aussi possible de passer le certificat du Test of English for International Communication (TOEIC).

Le contrôle des connaissances s'effectue dans le cadre du contrôle continu et des sessions d'examen. Le stage et l'alternance donnent lieu à un rapport d'une trentaine de pages et à une soutenance. On aurait souhaité avoir plus de détails concernant la répartition des cours entre Cours magistraux (CM) et Travaux dirigés (TD) dans ce master professionnel.

Des modes d'évaluation à distance ont été mis en place pour les étudiants ayant des problèmes de santé. La formation semble relativement dépourvue en matière d'accueil d'étudiants en situation de handicap par manque de moyens semble-t-il.

Pilotage

La mention est pilotée par un professeur d'université (études anglophones). L'équipe pédagogique compte neuf enseignants d'Évry dont deux professeurs des universités, quatre maîtres de conférences dont deux en anglais, un en espagnol et un en allemand. L'équipe pédagogique est composée pour moitié d'intervenants appartenant au monde de l'industrie, du droit, de la traduction (adaptation, sous-titrage).

Un conseil de perfectionnement qui comprend trois étudiants anciens étudiants, trois professionnels et enseignants (un professeur et un maître de conférences) se réunit une fois par an pour évaluer les problèmes rencontrés. L'évaluation se fait au niveau de la mention ; il ne semble pas y avoir d'évaluations anonymes des enseignements par les étudiants.

Résultats constatés

On constate une baisse des inscrits : trente-sept étudiants en 2013 et vingt-cinq étudiants en 2017, le master demeure attractif néanmoins comme en témoigne la présence d'étudiants venant d'autres formations ou de l'étranger. Le taux d'abandon ou de réorientation en M1 est stable oscillant entre vingt et vingt-quatre pourcent en moyenne. En M2, il y a également une baisse, difficile à évaluer en l'absence de pourcentage. Il faudrait se pencher sur les raisons de ces baisses et avoir des données moins parcellaires sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des diplômés. D'après les données générales du Centre de formation en apprentissage au premier février 2017, 71 % des diplômés avaient un emploi et 14 % était en poursuite d'études. Au cours du quadriennal, deux étudiants titulaires du master TTM ont poursuivi en doctorat à l'UEVE au laboratoire SLAM.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des dispositifs de professionnalisation performants.
- Une offre de formation originale et pertinente.
- Une équipe pédagogique aux profils diversifiés, en adéquation avec la visée professionnelle du diplôme.

Principaux points faibles :

- Manque de données précises concernant le devenir des étudiants et l'insertion professionnelle.
- Parc informatique et serveur vieillissants.
- Caractère lacunaire du dossier sur certains points, comme l'évaluation des enseignements par les étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Trilingual Transmedia Master* est bien positionné dans l'environnement local et régional et il est conforme aux attentes pédagogiques et professionnelles d'une formation de ce type. La possibilité de suivre la formation en alternance en M2 en traduction en fait un master original. Toutefois, l'accent est mis sur la totale maîtrise de deux langues étrangères et la distinction entre les deux langues, LV1/LV2, n'a peut-être plus de raison d'être en M2. Les dispositifs et pratiques de professionnalisation, la place accordée au numérique sont des atouts de ce master ainsi que la possibilité de formation en alternance en M2. La rénovation du parc informatique et du serveur devrait consolider l'efficacité de cette formation, et la remédiation pourrait être développée davantage. Enfin, des données supplémentaires (insertion professionnelle) seraient bienvenues.



MASTER MUSICOLOGIE

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Musicologie* rassemble trois parcours dès la première année (M1) : *Administration de la musique et du spectacle vivant* (MSV), *Musicologie et ingénierie musicale* (MIM) et *Musique, interprétation et patrimoine* (MIP). Les deux premiers sont dispensés à l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE, département Arts et Musique), le troisième à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ, département d'Histoire) en partenariat avec le conservatoire de musique à rayonnement régional de Versailles, l'École normale de musique Cortot et le conservatoire à rayonnement départemental de la Vallée de Chevreuse. Le parcours MSV forme des administratifs spécialisés dans la filière de la musique ou du spectacle vivant (municipalités, régions, théâtres, salles de spectacles, compagnies musicales...). Le parcours MIM forme à des postes d'enseignants d'art et de musique, et de médiation artistique et culturelle dans le domaine de la musique. Enfin le parcours MIP forme des interprètes instrumentistes destinés à devenir musiciens professionnels.

ANALYSE

Finalité

Vu que la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'est pas renseignée, mais « en cours de rédaction », vu que le supplément au diplôme n'est pas renseigné (car « à ce jour, il n'y a pas eu de travail spécifique au sujet des compétences aux parcours ainsi qu'aux unités d'enseignements (UE) »), vu enfin que la maquette du master n'est pas fournie, il n'est pas possible de savoir si les contenus de ce master répondent à ses objectifs, ni d'émettre un avis à partir du dossier sur les finalités et les contenus de l'ensemble de la formation, ni sur les métiers visés. Ces compétences n'étant pas élaborées, il est étonnant que le dossier explique que ces objectifs, connaissances et compétences soient clairement explicités aux étudiants dans un mémo, lequel n'est d'ailleurs pas fourni. Le dossier fournit des indications générales : le master vise les champs du musical (l'interprétation et la pédagogie), du spectacle vivant musical (les métiers de l'administration du spectacle musical) et de la musique enregistrée (les musiques actuelles, la production sonore). Ces champs correspondent plus ou moins aux parcours.

Le dossier déclare que les poursuites d'études du parcours MSV sont le centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) d'Orsay ou la préparation du diplôme d'État de musicien professionnel (DE). Il est étonnant qu'un master débouche sur l'entrée dans un diplôme de niveau Bac+2 (CFMI) et Bac+3 (DE), et que ce soit dans le domaine de l'interprétation instrumentale, alors que le parcours n'y prépare pas. Le parcours MIM prépare

aux mêmes métiers que le parcours MSV : la médiation culturelle et des postes d'enseignants. La médiation est bien identifiée, mais on ignore tout des postes d'enseignants ciblés. On ne sait pas s'il s'agit d'enseignement général via le CAPES d'éducation musicale (ce master serait alors une voie pour accéder au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, MEEF) ou d'enseignement instrumental via un diplôme d'État. Le dossier ajoute que ce sont des métiers « de très haut niveaux » : ce serait alors une voie pour le CA d'instrumentiste (ce qui n'est pas probable) ou pour l'agrégation d'éducation musicale (ce qui est concevable).

Les débouchés mentionnent également des métiers liés à l'administration et à la gestion de la musique. Là encore, le contenu des cours ne permet pas de faire le lien avec les débouchés. Il existe en outre une confusion de contenus entre les parcours MSV et MIM. Il est annoncé que le parcours MIM évolue vers les musiques actuelles ; il serait utile que cette évolution soit franche, ciblant les métiers de ce vivier et leurs attendus en termes d'enseignements. Le parcours MIP paraît mieux circonscrit, mais possède un problème majeur : son partenariat extrêmement structurant avec un conservatoire régional de musique, et même celui avec un conservatoire départemental, qui ne sont pas du niveau supérieur requis comme le sont les instituts d'enseignement supérieur de la musique (IESM, aussi appelé Pôles supérieurs) ou les conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD). Il est étonnant que le dossier déclare que « le seul point de comparaison possible pour ce parcours est le conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris », vu le niveau régional/départemental des conservatoires impliqués. Il ressort que le parcours MIP se veut une filière de l'école de musique, de niveau perfectionnement, permettant de délivrer un diplôme reconnu dans le système européen, avec un partenariat universitaire par ailleurs non musicologique.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Musicologie* de Paris-Saclay se singularisera, lorsque le parcours MIM aura évolué, par des parcours professionnalisants portés sur l'administration du spectacle musical, sur les musiques actuelles et sur l'interprétation instrumentale. En théorie, la musicologie traverse chacun de ces parcours ; cela reste à vérifier pour le parcours MIP, dispensé par le département d'histoire de l'UVSQ, avec des compléments en littérature. Les trois parcours seraient complémentaires si les parcours d'Évry et de Versailles avaient des passerelles et des mutualisations, outre le tronc commun (il est impossible de savoir si le tronc commun rassemble les trois parcours). Le dossier explique par ailleurs que le master est la suite logique des licences dispensées à l'UEVE, et il est probable que le parcours MIP soit la suite logique de la licence dispensée à l'UVSQ.

Le master peut être comparé, dans le bassin parisien, à ceux des universités de Paris-Est Marne-la-Vallée et de Paris 8 Vincennes Saint-Denis, qui se spécialisent sur les technologies de la musique et la création, les masters interprétation, composition, écriture, métiers du son du CNSMDP et du Pôle supérieur Paris-Boulogne-Billancourt, qui se spécialise dans l'improvisation et la création musicale. L'originalité du master de Paris-Saclay ne réside donc pas dans le parcours MIP (interprétation), mais bien dans les parcours MSV et MIM (administration et musiques actuelles), dont les thématiques n'existent pas dans la région sauf à la Sorbonne. Des collaborations nombreuses et très intéressantes se déploient depuis des années avec les entreprises culturelles locales, qui sont très nombreuses et largement sollicitées : les opéras (l'Opéra-Théâtre de Massy, l'Opéra-Comique), les théâtres (Châtelet, l'Agora Scène nationale d'Évry, le Théâtre de Sénart). La liste des lieux de stages est longue, en raison d'une tradition maintenant bien ancrée à Évry dans le domaine de l'administration culturelle. On n'a cependant pas d'informations sur les liens avec le monde de l'entreprise et la nature même des stages. Concernant l'articulation avec la recherche, la musicologie paraît former le ciment qui unifie les enseignements. Cependant, la dimension musicologique du parcours MIP est à vérifier.

Au niveau de la recherche, le lien reste ténu. Le dossier annonce un doctorat sur 10 ans, ce qui reste faible. Le lien avec les laboratoires de recherche semble d'ailleurs complexe : trois laboratoires (CHCSC, DYPAQ et SLAM) se répartissent les chercheurs et étudiants. Cela ne facilite pas la dynamique de recherche. Les relations entre ces laboratoires ne sont pas expliquées, de même que la coloration de la recherche que donnent à ce master les travaux des enseignants-chercheurs et ce qu'apporte ce rassemblement en « *school* ». L'école doctorale n'est pas citée dans le dossier. Le dossier annonce qu'il existe un cours d'initiation à la recherche en M1, certainement dispensé en tronc commun. L'étudiant prépare un mémoire de recherche soutenu en fin de M2. Les colloques sont ouverts aux étudiants, mais rien n'est dit sur l'implication des étudiants du parcours MIP dans l'organisation de colloques, les conférences, et si cette ouverture entre dans le cadre d'un cours, au contraire des parcours MSV et MIM. Le parcours MIP est très loin de la vitalité des autres parcours qui conduisent leurs étudiants dans des projets avec France-Musique et France-Culture (émissions « L'Histoire du disque » ou « Le métier de musicien »), ou encore le centre de documentation de la musique contemporaine (CDMC). Chaque année, deux étudiants suivent un semestre à l'Université de Bologne (Italie). Le parcours MIP annonce 7 étudiants étrangers en M1 et 8 en M2 en 2017-2018. Cette ouverture à l'international est un élément positif.

Organisation pédagogique

Pour les raisons évoquées pour haut, il est impossible d'apprécier la structure de la formation (compétences, cours...). C'est surtout préjudiciable pour évaluer les relations entre les parcours, ainsi que la pertinence de la structure du parcours MIP. Parmi les indications données dans le dossier, il se dégage les données suivantes. Il existe un tronc commun au premier semestre. Il est annoncé un tronc commun de 80 heures entre les parcours en M1. Lorsque l'on s'attarde sur l'annexe 7, il est annoncé 55 heures de cours communs dont une grande partie en travaux dirigés (TD). Cela signifie qu'il n'y a pas (ou très peu) de mutualisation contrairement à ce qui est annoncé. Cela n'est en soit pas gênant compte tenu de la diversité des parcours et de la localisation éloignée des formations (Versailles et Évry).

Le parcours MSV propose des cours d'histoire et d'analyse musicale, complétant une formation en administration de la musique. Les cours de droit et de gestion proposés sont trop peu nombreux pour évoluer dans l'administration de la filière musicale. Le parcours MIM dispense des enseignements d'écriture musicale, de direction de chœur, d'analyse, d'histoire de la musique, d'esthétique, de création théâtrale ; c'est un ensemble assez hétéroclite sans spécialisation claire. Le parcours MIP allie interprétation et connaissance du milieu (droit, etc.) ; il n'est pas fait mention de savoirs historiques, ce qui est surprenant vu que le parcours dépend d'un département d'histoire. Les cours de ce parcours MIP sont intégrés au master *Histoire*, ce qui laisse entendre qu'il s'agit de cours d'histoire et non de musicologie, pourtant dans le cadre d'un master *Musicologie*. Le parcours déclare cependant donner un éclairage musicologique au plus près de l'état actuel des recherches sur le patrimoine musical. Les enseignants-chercheurs n'étant pas musicologues, l'éclairage se déporte sur la recherche historique ; le dossier n'explique pas quel est exactement l'équipe pour chaque parcours.

Le dossier parle d'un approfondissement progressif de chaque matière. Il semble donc que la même matière soit dupliquée les trois semestres, le dernier étant réservé au mémoire. Il n'existe pas de module optionnel. L'engagement de l'étudiant n'est pas mis en place pour l'instant, mais un groupe de travail a été mis en route. Une plateforme interactive est disponible pour les cours ; un MOOC se déploie, fruit d'un travail très intéressant qui réunit des enseignants des différents sites. Les stages sont présents dans chaque parcours, mais de façon très inégale allant d'un mois en MIP à six mois en MSV. Les stages sont évalués ; un service dans chaque université est dédié à la recherche de stage ; le stage est aussi évoqué dans le cours d'initiation à la recherche. Les parcours MSV et MIM s'ouvrent à la formation continue, notamment en direction des enseignants du secondaire, dans le cadre du plan académique de formation (PAF).

Les publics particuliers, handicapés, sont accueillis selon les lois en vigueur. Il est dommage qu'aucun exemple ni chiffre ne soit donné pour la plupart de ces points (formation continue, alternance, publics en situation particulière, etc.). L'enseignement de l'anglais est de bonne qualité puisqu'il se réalise sur les quatre années, 1h30 par semaine ; un cours est donné pour moitié en anglais. Les étudiants étrangers sont dirigés vers le français langue étrangère (FLE) si besoin. L'interculturalité est signalée, mais rien de concret n'est présenté dans le cadre des cours, ce qui est dommage car c'est un point intéressant du laboratoire de recherche. La validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas présentée. Un livret est donné à l'étudiant en début d'année ; il est dommage qu'il n'ait pas été communiqué pour l'expertise. Des compétences additionnelles sont signalées en plus des cours administratifs, ce sont des cours de culture générale en art, et en lien avec l'entretien d'embauche. L'aide à la réussite se réalise par le tutorat et par une aide individuelle des enseignants d'instrument en école de musique pour le parcours MIP.

Pilotage

Les équipes pédagogiques des parcours sont composées d'universitaires (qui interviennent uniquement dans les formations de leur université d'origine) et de professionnels. Les taux de répartition annoncés dans le bilan d'autoévaluation diffèrent quelque peu de ce qui est lu dans l'annexe 6. En MIM, les intervenants extérieurs représentent 25 à 28 % et non 40 à 60 % comme annoncé. De la même manière en MIP les intervenants extérieurs (professeurs de musique) représentent 80 % en M1 (et non 70 %). Il n'y a pas de chiffre pour le M2. Pour ce parcours, le nombre d'heures annoncées dans l'annexe 6 est surprenant (930 heures) : il est beaucoup plus important que ce que l'on constate en général en master.

Le dossier fait apparaître l'existence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention. L'absence d'exemple de compte rendu ne permet pas d'identifier le type de sujet, ni d'action traitée par cette instance. Le dossier laisse entendre que l'université met en place un système d'évaluation des cours par les étudiants, mais on ignore selon quelles modalités.

Il n'y a pas dans le dossier de supplément au diplôme, ce qui pose un réel souci pour appréhender les compétences détenues par les étudiants. Les modalités de contrôle de connaissances ne sont pas précisées au-

delà des règles générales de l'établissement.

Il n'y a pas dans le dossier d'action à proprement parler destinée à améliorer la réussite des étudiants. En revanche il existe des évolutions visant à améliorer la situation : pour MIP, l'ouverture aux étudiants de l'École normale de musique de Paris Alfred Cortot ; pour MIM, la transformation du parcours vers les musiques contemporaines plus en phase avec l'environnement.

Résultats constatés

Concernant les effectifs, la mention tourne autour de 70 étudiants ces dernières années (M1+M2). Le parcours MSV compte les effectifs les plus nombreux. Le taux d'abandon ou d'échec est important. En MSV, il est en moyenne de 30 % en M1 et oscille entre 44 et 75 % en M2 (sur les deux années fournies). En MIM, le taux d'échec avoisine chaque année 80 %. Malheureusement il est regrettable que ces résultats bruts ne soient ni commentés, ni analysés dans le dossier fourni. En l'état actuel des données présentées dans le document, il est urgent de comprendre de tels résultats et d'y remédier.

Tel qu'il est effectué aujourd'hui, le suivi des diplômés ne permet pas d'obtenir une image fidèle de ce que deviennent les anciens étudiants. Le taux de réponse est faible. De manière générale, les données stratégiques relatives à l'insertion professionnelle ne sont pas significatives. Les éléments fournis amènent en tout cas à ce constat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diversité et originalité de l'offre de formation, en particulier l'administration de la musique et les musiques actuelles.
- Coopérations fructueuses avec les professionnels du monde musical.
- Lancement d'un MOOC.

Principaux points faibles :

- Taux d'échec ou d'abandon beaucoup trop important, notamment dans les parcours MIM et MSV.
- Dossier très lacunaire : absence de fiche RNCP, absence de supplément au diplôme. Le dossier ne permet par ailleurs ni d'identifier les compétences détenues par les diplômés, ni les métiers visés par le master. Les débouchés sont peu clairs (notamment en MIM et en MIP).
- Parcours MIP ne comportant aucun enseignant-chercheurs musicologue. Trop peu d'heures sont effectuées par les universitaires (notamment en M1 : 20 %).
- Contenu des enseignements en décalage avec les débouchés annoncés. En particulier il existe un déficit de cours portant sur le management dans le parcours MSV.
- Faible dynamisme de la recherche du point de vue doctoral.
- Fonctionnement opaque des conseils de perfectionnement.
- Suivi des étudiants insuffisant.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

En l'état actuel, il manque des informations pour évaluer la finalité du master *Musicologie*. Il conviendrait de fournir une fiche RNCP afin de garantir quels sont les débouchés réels de cette formation. Il conviendrait également d'aligner le programme d'enseignement sur les déclarations relatives aux compétences des étudiants sortant de ces formations. Il faudrait notamment ajouter significativement du management dans le programme du parcours MSV.

Du point de vue du positionnement dans l'environnement, le master *Musicologie* est bien inséré tant au niveau de la concurrence de l'offre globale de formation que des partenaires professionnels. Il reste à préciser la nature du lien avec la recherche.

Si la mutualisation est complexe lorsque les formations se trouvent géographiquement loin les unes des autres, il est inutile de construire artificiellement des unités mutualisées. Il conviendrait de mieux accompagner les étudiants dans la définition de leurs compétences, dans leur recherche de stage et dans le suivi.

Le taux d'échec est très important dans les parcours de cette mention. Il conviendrait d'en connaître les raisons, notamment en effectuant une enquête auprès des étudiants ayant abandonné. Il conviendrait également de suivre les étudiants pour savoir ce qu'ils sont devenus. Les médias sociaux constituent une mine d'information et permettent de constituer un réseau.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sociologie* de la ComUE Université Paris-Saclay propose une formation en deux ans dont la double visée généraliste et professionnelle se traduit par un ensemble de compétences théoriques et méthodologiques, qui s'assortissent à différentes voies de spécialisation, dès la première année du master (M1). Cinq options bordent ainsi l'entrée en M1. La deuxième année de master (M2) est structurée par neuf parcours : *Formation à l'enseignement supérieur en sciences économiques et sociales, Image et société/ documentaire et sciences sociales, Ingénierie de la formation professionnelle, Politiques des environnements urbains, Politiques sociales territoriales, Sciences de la production et des organisations, Sociologie contemporaine, Travail, expertises, organisations / conduite du changement, et Sociologie quantitative et démographie*. Trois de ces parcours de M2 peuvent être suivis en apprentissage : *Ingénierie de la formation professionnelle, Politique des environnements urbains, et Travail, expertises, organisations / conduite du changement*. Les enseignements sont assurés en présentiel dans le cadre de la School *Sciences sociales* et ont lieu sur plusieurs sites en fonction des parcours : Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE), Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), École normale supérieure (ENS) Paris-Saclay, Université Paris-Sorbonne, et École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs généraux de la mention *Sociologie* sont tout à fait conformes aux types de connaissance et aux grands domaines de compétences d'une formation généraliste et professionnelle de niveau master dans la discipline. La structure pédagogique de la formation, d'une très grande diversité, met toutefois bien davantage l'accent sur la dimension de spécialisation professionnelle qui apparaît dès le M1. La présentation schématique des débouchés par parcours, renforce le trait de l'acquisition de compétences spécialisées propres à chaque parcours et questionne du même coup la dimension généraliste et pluridisciplinaire de la formation. Les finalités distinctes des parcours auraient gagné à être précisées et situées les unes par rapport aux autres dans le dossier.

Les emplois visés et les employeurs potentiels sont précisés dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie et paraissent en forte cohérence avec la formation, ses objectifs et ses enseignements.

Positionnement dans l'environnement

Le regroupement de parcours diversifiés, que porte le master *Sociologie*, lui offre sans doute, en tant que tel, un caractère inédit en termes de positionnement académique, ce qu'il reste cependant difficile d'apprécier au regard des données du dossier d'autoévaluation. De par la grande diversité des parcours, des sites d'enseignement de la mention, et de plusieurs conventions avec des partenaires académiques extérieurs, une cartographie de la formation aurait été très utile, les sites sur lesquels ont lieu les enseignements de chaque parcours n'étant pas précisés. Les cinq options en M1 et les neuf parcours de M2 sont en effet répartis sur plusieurs établissements d'Ile de France réunis dans un partenariat académique régional d'ampleur dont les modalités et les logiques ne sont malheureusement pas lisibles. Il est également regrettable que le positionnement du master *Sociologie* ne soit pas resitué dans l'offre de formation de la School *Sciences sociales* de la ComUE Université Paris-Saclay, comme à d'autres échelles (régionale, nationale et éventuellement internationale). La liste des différents laboratoires de recherche auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs de chaque parcours laisse deviner un adossement à la recherche potentiellement riche, mais dont il faudrait préciser la formalisation et l'effectivité dans la formation. Le bilan mentionne l'existence d'un mémoire de recherche, s'appuyant sur un stage de recherche ou une enquête de terrain, dans chaque parcours, ce que n'affichent toutefois pas les maquettes. Le rôle joué par les centres de recherche qui gravitent autour de la mention gagnerait à être illustré afin de mieux saisir l'articulation entre formation et recherche apparaissant par ailleurs cloisonnée d'un parcours à l'autre.

Les données relatives aux partenariats avec le monde socio-économique restent succinctes, renvoyant à quelques exemples de partenaires reliés aux parcours professionnels définis comme un ensemble. Si les informations fournies ne permettent pas d'apprécier négativement les interactions de la formation avec l'environnement socio-économique, il serait toutefois pertinent de les développer et de les formaliser par conventions.

Le nombre de candidats étrangers et de candidats primo-arrivants, en constante augmentation, est un des rares indicateurs permettant d'apprécier l'attractivité internationale importante dont bénéficie la mention. Mais de manière générale, la dimension internationale constitue un des points à améliorer, comme le souligne d'ailleurs le dossier.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est très peu lisible et ne permet pas d'apprécier positivement la spécialisation progressive entre le M1 et les parcours de M2. Le tableau d'ensemble du master donne en effet à voir une très grande variété de parcours qui mériterait d'être davantage justifiée. Il reste extrêmement difficile de comprendre la cohérence globale de la formation. La structure, les intitulés et les contenus d'enseignement du M1, déclinés en cinq propositions, font apparaître, à l'exception du M1 *Sociologie contemporaine*, une logique de spécialisation, qui donne la part belle à plusieurs approches appliquées de la sociologie dans différents domaines de la vie sociale. Le socle commun généraliste de compétences en M1, incluant des cours de sociologie fondamentale, des cours de langue, des cours méthodologiques et un mémoire, prend ainsi des formes variées et spécifiques qui questionnent les articulations entre le M1 et le M2 au sein de la mention, pourtant identifiées comme un des points forts de la formation dans le dossier. La plupart des options de M1 apparaissent, en effet, entièrement structurés par des enseignements resserrés autour d'un domaine particulier de la vie sociale ou d'un type de méthode. Sur ce plan, il apparaît indispensable de préciser la progression entre une logique généraliste et une logique de spécialisation selon les différents parcours et les types de jonction possibles entre le M1 et le M2. Les passerelles entre l'année de M1 et de M2 ne sont en effet pas lisibles au-delà de celles suggérées par les intitulés parfois analogues des parcours de M1 et de M2.

La présentation schématique, qui fait apparaître dix parcours de M2 gagnerait à être actualisée avec les données du dossier qui n'en évoque que neuf. La place du M2 *Sciences, technologies et sociétés*, quasiment absent du bilan, en contraste avec ce qui est indiqué dans le dossier champ, doit être notamment clarifiée. Les enseignements sont dispensés de manière classique tout en restant ouverts à des formes d'adaptations pour les étudiants rencontrant des difficultés particulières. Les données du dossier ne permettent pas de saisir quelles formations accueillent des étudiants en FC (formation continue) ou exclusivement en FI (formation initiale), ni d'apprécier le nombre d'étudiants éventuellement admis en FC ou en VAE (validation des acquis de l'expérience) ou en VAP (validation des acquis professionnels). Le dossier indique que seuls un ou deux étudiants sont concernés par la VAE ou la VAP en M2, ce qui apparaît très faible pour l'ensemble de la mention dont la vocation professionnelle est prégnante.

Le dossier reste lacunaire sur la place de la professionnalisation et de la recherche. Les logiques de

professionnalisation sont sans doute celles qui apparaissent le plus nettement à travers le contenu des enseignements et la place des professionnels au sein de chaque équipe d'enseignants dès le M1 (à l'exception de l'option *Sociologie contemporaine*, ce qui se justifie par son orientation recherche prédominante). On regrette que le bilan ne détaille pas sa politique de stages, que seules les maquettes en annexe permettent éventuellement d'envisager selon les parcours. La fiche RNCP indique que trois parcours de M2 peuvent être suivis en apprentissage, mais le dossier ne développe pas d'information à ce sujet, malgré un suivi des anciens apprentis en lien avec le CFA (centre de formation d'apprentis). Les données concernant la place de la recherche gagneraient à être détaillées. Les maquettes montrent que la part des enseignements de méthode, l'existence d'une enquête collective, d'un stage en laboratoire ou encore la réalisation d'un mémoire varient considérablement d'un parcours à l'autre et ne permettent pas, dans tous les cas, d'en cerner suffisamment les contours. Les compétences transversales sont considérées comme inhérentes à la formation, mais le bilan n'apporte pas assez de précision sur ce point pour pouvoir en apprécier la dynamique.

L'aide à la réussite repose sur le suivi individuel des étudiants par leur directrice ou directeur de mémoire. Aucun suivi collectif ne semble être proposé. L'usage du numérique est dans l'ensemble très classique (*moodle, skype*, initiation à la recherche documentaire en ligne). Certains parcours font toutefois exception par la place des nouvelles technologies dans les enseignements (apprentissage des techniques de recueil d'information numérique et leur analyse : *webscraping*, analyse de réseaux à partir de données numériques dans le parcours *Sociologie quantitative et démographie*; cours de E-learning dans le cadre du parcours *Ingénierie de la formation professionnelle*). Les éléments relatifs à la mobilité étudiante se limitent au nombre de candidats étrangers, et primo-arrivants (boursiers étrangers) admis dans les formations de la mention. Cette mobilité entrante représente de 32 % à 50 % des effectifs d'admis à l'échelle de la mention. Le nombre de candidats étrangers est particulièrement élevé en M1 option *Sociologie* et en M2 *Sciences de la production et des organisations* dans lesquels ils représentent 50 % des effectifs d'admis. Il est regrettable que ces chiffres ne soient pas analysés et qu'on ne dispose pas de données plus précises, telles la part des mobilités entrantes parmi les inscrits ou l'origine géographique des étudiants.

Pilotage

Le pilotage et la coordination des formations de la mention se jouent à plusieurs niveaux. Un comité de mention, composé d'un représentant de chaque établissement présent dans la mention assure la gouvernance de la mention et se réunit au moins deux fois par an. On regrette que le dossier n'offre qu'une vue très partielle du fonctionnement général de sa gouvernance. La diversité des formations, des parcours, des sites et des équipes réunis au sein de la mention, témoigne en effet de la complexité des enjeux qui entourent la coordination du master dont les modalités sont trop succinctement décrites dans le dossier. Les quelques aspects très généraux relatifs à la gouvernance au niveau des éléments de formation de la mention ne permettent pas d'en apprécier positivement le fonctionnement. Dans tous les cas, la coordination entre le pilotage de la mention et le pilotage des parcours gagnerait à être étayée afin de mieux saisir le partage des responsabilités entre ces différents niveaux et l'orchestration d'ensemble de la mention.

Un conseil de perfectionnement de la mention, dont la composition représente bien les différents profils d'intervenants (académiques et professionnels) et de publics (deux délégués étudiants sont tirés au sort) au sein de la formation, a récemment été créé mais ne s'est pas encore réuni. La plupart des parcours de la mention ont un comité de perfectionnement dont seule la composition est précisée, ce qui ne permet pas d'en apprécier le rôle ou la coordination avec le conseil de perfectionnement de la mention.

Les équipes pédagogiques de chaque parcours apparaissent très solides en termes d'ancrage disciplinaire et diversifiées dans leur composition avec un équilibre pertinent d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels au regard des spécialités. Les modalités de contrôle des connaissances sont extrêmement hétérogènes tant du point de vue de la part donnée au contrôle continu et au contrôle terminal que de celui des correspondances entre volume horaire d'enseignement et crédits ECTS. Le nombre d'heures d'enseignement propre à chaque parcours varie considérablement en particulier en M2 (de 158h à 553h). Il faut rappeler ici la grande diversité des maquettes au sein de la mention qui tend, entre autres, à souligner l'étalement relative des parcours.

Les modalités de réunion des jurys sont bien précisées dans le règlement des études. L'évaluation de la formation repose sur celle faite en cours par chaque enseignant en fin de semestre et dont les résultats sont remontés à l'occasion de réunions (ad hoc ou de filières et de concertation avec les délégués étudiants). Plusieurs pistes d'amélioration identifiées dans le cadre de ces évaluations sont pertinemment recensées dans le dossier, mais les efforts déployés en réponse auraient mérité d'être davantage valorisés et illustrés en particulier en ce qui concerne les assemblages possibles entre les M1 et les M2, ou encore la lisibilité de la progression pédagogique qui sont des enjeux forts pour l'avenir de la mention. Il est primordial de se conformer au cadre national des formations en rendant obligatoire et systématique l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Il n'existe pas de supplément au diplôme au niveau de la mention. Une note justificative précise que l'approche par compétences est l'objet d'un groupe de travail depuis mai 2018 et constitue un chantier majeur.

Résultats constatés

Si les effectifs de candidatures à la mention ont triplé en l'espace de trois ans, soulignant son attractivité grandissante, le nombre d'étudiants inscrits est en légère hausse d'une année sur l'autre (entre 218 et 235 étudiants). On notera le nombre très conséquent de candidatures d'étudiants étrangers (près de 78 % la dernière année) ce qui mériterait d'être analysé et pourrait expliquer cette hausse sensible du nombre de candidatures. La centralisation récente des données de chaque établissement dans un infocentre est prometteuse pour les analyses à venir. Les flux d'inscrits sont inégalement répartis entre les parcours. Le nombre très faible d'étudiants dans certains parcours (tels que le M2 *Sociologie contemporaine*, ou le M2 *Sociologie quantitative et démographie*) est présenté comme une conséquence du processus d'intégration des formations au sein d'une organisation à plus grande échelle et de la préférence des étudiants pour des masters parisiens ou privés. Sur ce plan, le positionnement du master *Sociologie* dans son environnement gagnerait à être davantage précisé et analysé.

Le taux de réussite, en moyenne de 65 % (calculé sur la base du nombre d'étudiants ayant totalement validé leur année), reste faible et enregistre des écarts importants selon les années et les parcours. Le taux de réussite moyen en M1 pour l'année 2016-2017 est de 65 % alors qu'il s'élève à 83 % en M2 avec plusieurs parcours dans lesquels 100 % des étudiants ont validé la totalité de leur année. Les informations sur le calcul des taux de réussite sont cependant insuffisantes pour apprécier positivement ces taux. De même, le taux d'abandon n'est pas analysé, il est d'environ 16 % pour l'ensemble de la mention ce qui mériterait de faire l'objet d'une attention particulière. Il est regrettable que le nombre élevé d'abandons dans le M1 option *Sociologie* (53 % en moyenne) ne soit pas relevé, ni analysé dans le dossier. Les données de l'insertion professionnelle des diplômés (6 mois après la première diplomation) issues d'une enquête centralisée au niveau de la ComUE révèlent un taux d'emploi extrêmement bas pour une formation majoritairement orientée vers la professionnalisation (25 % en moyenne) malgré un excellent pourcentage de répondants (autour de 90 %), et marquent un contraste important avec les résultats de l'enquête à l'échelle de l'établissement (75 % de répondants ; taux net d'emploi de 85 %). On s'étonne qu'il n'y ait qu'une seule poursuite en doctorat sur l'ensemble de la mention. Il faut noter, à la lecture des tableaux de l'annexe 12, que les parcours post-diplomation de très nombreux répondants ne semblent pas entrer dans les catégories définies par l'enquête. À cet égard, le projet d'enquête qualitative auprès des étudiants, évoqué dans le dossier, apparaît comme un outil indispensable afin de mieux saisir le devenir des diplômés de la mention.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Attractivité nationale et internationale.

Principaux points faibles :

- Taux d'abandon élevé en M1.
- Taux de poursuite d'études en doctorat faible.
- Absence de lisibilité des articulations entre le M1 et le M2 et *in fine*, une spécialisation progressive difficile à apprécier.
- Manque de cohérence de la mention et étanchéité des sites de formations.
- Des liens insuffisants tout autant avec l'environnement de recherche qu'avec le monde socio-économique.
- Absence de réunions du conseil de perfectionnement.
- Effacement d'un socle commun de connaissances et de compétences généralistes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le contexte particulier de renouvellement de l'offre de formation dans le cadre de la ComUE Université Paris-Saclay lance un important défi à la mention *Sociologie* dont le dossier reflète bien les enjeux du vaste chantier dans lequel elle se déploie depuis trois ans. L'étanchéité relative du fonctionnement des parcours de la mention rend indispensable et prioritaire un travail de concertation afin de penser leur articulation et de faire émerger un projet pédagogique cohérent sur la base d'un socle généraliste et d'une spécialisation progressive. Les parcours qui composent la mention apparaissent en effet le plus souvent juxtaposés. L'originalité des différents parcours mériterait d'être davantage identifiée au risque sinon de perdre de vue le bien fondé de leur position dans la formation. La lisibilité du projet pédagogique, prenant en compte la localisation géographique des lieux d'enseignement, doit guider les efforts de présentation de la mention. La formation gagnerait également à clarifier sa gouvernance, en particulier les modalités de ses liens avec les équipes pédagogiques des différents parcours, qui pourraient être davantage mobilisées dans la recherche d'une cohérence d'ensemble, d'éventuelles logiques de mutualisation et d'une harmonisation des pratiques. La logique de professionnalisation gagnerait à être davantage précisée tant en termes de politique de stages, d'adossement à des milieux professionnels que de débouchés potentiels qui sont souvent évoqués de manière trop générale. Il apparaît urgent et indispensable d'analyser les raisons du taux d'abandon particulièrement élevé en M1 et de réfléchir éventuellement à de nouvelles pratiques à mettre en place tant dans les procédures de recrutement que dans les dispositifs de mise à niveau.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Champ de formation :
*Sciences Humaines et Sociales,
Arts, Langues*

Université d'Évry-Val-d'Essonne



CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019

Table des matières

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉTABLISSEMENT	3
OBSERVATIONS SUR L'AVIS GLOBAL DU CHAMP DE FORMATION	10
Champ de formation : Sciences Humaines et Sociales, Arts, Langues	11
OBSERVATIONS SUR LES FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS.....	14
Liste des formations sans observations	15
Licence Arts du spectacle	16
Licence Histoire	18
Licence Langues Etrangères Appliquées	20
Licence Musicologie	23
Licence Sociologie	25
LP Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	30
Master Langues Étrangères Appliquées.....	31



OBSERVATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Université d'Evry-Val-d'Essonne et ses composantes, ont pris connaissance du rapport du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur relatif à l'auto-évaluation de son offre de formation 2015-2019 (*vague E 2018-2019*) et tient à remercier les évaluateurs pour le travail conséquent réalisé.

L'établissement est pleinement engagé dans le processus de construction de sa future offre de formation, et, dans ce cadre nous tiendrons compte des recommandations formulées dans ce rapport.

Les porteuses et porteurs de formations ont identifié une série d'erreurs factuelles et ont, le cas échéant, apporté des observations spécifiques en retour des évaluations du HCERES. Ces éléments sont communiqués au HCERES au cas par cas.

En complément de ces retours, l'établissement souhaite éclairer le Haut comité sur des questionnements et des remarques générales qu'il formule pour nombre de formations et qui appellent de notre part une réponse plus globale.

Prise en compte de l'approche compétences et programme

Un manque de prise en compte de ces approches est notifié par le HCERES de façon récurrente.

La prise en compte de l'approche compétences et programme constitue maintenant un élément de la structuration pour l'élaboration de nos futures formations en bénéficiant de l'expertise du Pôle Accompagnement et Ingénierie de la Formation (*PAIF*) que nous avons mis en place au sein de la Direction de l'Offre de Formation (*DOF*) de l'Université d'Evry.

Plusieurs actions sont menées conjointement pour que les formations à venir puissent intégrer ces approches :

- Sur le volet compétences, des ateliers sont proposés pour aider les équipes pédagogiques à formaliser les compétences acquises au travers de chaque élément ou parcours de formation, puis à les combiner de façon cohérente pour former les nouvelles maquettes d'enseignement,

- Sur l'approche programme, des équipes pilotes ont été identifiées et bénéficient d'un accompagnement spécifique pour intégrer les différentes étapes ou jalons de cette approche au sein des nouvelles maquettes.

- De plus et afin de familiariser l'ensemble du personnel et des étudiants avec ces approches, nous avons organisé un séminaire au printemps 2019 et des guides présentant la méthodologie et les différents jalons ont été réalisés par le PAIF. **La mise en place effective d'une approche par compétences et programme est donc un des objectifs majeurs pour notre établissement** dans le cadre du renouvellement de notre offre de formation et cette évolution est également réalisée en concertation avec la ComUE.

Analyse des données relatives aux formations

Nous sommes tout à fait conscients que l'établissement doit collecter et analyser un ensemble de données relatives au déploiement et au suivi de nos formations, pour en évaluer la qualité et l'impact.

Notre établissement a réalisé depuis plusieurs mois des efforts très conséquents dans ce domaine en s'appuyant notamment sur l'Observatoire des Formations et de la Vie Universitaire (OFVU) et sur la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP). L'OFVU, récemment restructuré, propose une plateforme interne de récolte et d'analyse de données en temps réel que nous avons dénommée « Scolaviz ». Celle-ci a été développée pour être urbanisée avec Apogée ce qui permet ainsi d'avoir accès, à tout moment, à tous les paramètres institutionnels qui caractérisent notre population étudiante. Au-delà de la mise à disposition de ces données aux responsables de formation et à la gouvernance, nous avons renforcé les moyens permettant une analyse poussée des données. Ces analyses, accessibles à l'ensemble des responsables de formation, fournissent également en temps réel les taux de réussite, les suivis de cohorte et l'insertion professionnelle. Ainsi notre établissement peut maintenant s'appuyer sur ces éléments qui sont fiables, pour mettre en place des actions visant des parcours ou des populations spécifiques d'étudiants, notamment en matière d'accompagnement à la réussite. L'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés permet clairement de mettre en évidence l'adéquation entre les compétences acquises et les emplois qu'occupent nos diplômés.

Accompagnements des étudiants en 1^{ère} année de Licence

Notre établissement est tout à fait conscient du faible taux de réussite et du nombre important d'abandons en première année de Licence. Cette situation qui n'est pas propre à l'Université d'Evry est malheureusement observée partout en France et est source d'un triple échec, humains, social et sociétal.

- L'observatoire du L1 comme première réponse

De cet état de fait et dès le début du mandat de la gouvernance 2015/18, nous avons mis en place un « Observatoire de la première année de Licence - OL1 - » dont l'objet a été de comprendre l'origine de ce phénomène en s'attachant à établir des corrélations entre différents paramètres liés au parcours des étudiants qui nous rejoignent (*CSP des parents, nature du bac et mention, lycée, choix ou non de l'établissement et de la filière...*) ou aux modalités d'enseignement (*type de filière, conditions matérielles, modalités du contrôle des connaissances...*) et le taux de présence aux examens ainsi qu'à la réussite au passage L1>L2. Forts de ces observations et corrélations (*en gardant à l'esprit que corrélation n'est pas causalité*), nous avons proposé un ensemble de mesures pour tenter d'apporter - sur un mode expérimental et à petite échelle - des moyens pour répondre

au défi de cet échec. Ces moyens ont consisté tout d'abord à mieux accueillir les étudiants lors de la semaine de rentrée en incluant des entretiens individuels pour déterminer par le dialogue, la justesse de leur affectation afin de mettre en place, le cas échéant, une réorientation très précoce ; puis à proposer des mesures propres à faciliter l'acquis disciplinaire comme des dédoublements de groupes, l'introduction de travaux en mode projets, de serious games, de classes inversées ou une dose d'interactivité en amphithéâtre. De même nous avons mis en place des ateliers s'attachant au bien être étudiant (*par ex sophrologie pour lutter contre le stress*) ou bien visant à construire un sentiment d'appartenance à l'Université pour faciliter la socialisation et l'esprit d'entraide. Nous avons enfin proposé des diplômes spécifiques comme le DU APC (*Aide au Passage du Concours infirmier*) pour répondre à des besoins particuliers. Ces mesures ont porté leurs fruits à double titre, d'une part en mettant en mouvement des équipes pédagogiques impliquées et d'autre part en enclenchant une dynamique vertueuse chez les étudiants. Tout cela cependant est resté à petite échelle du fait du taux d'encadrement particulièrement bas de notre établissement, qui nous interdit un déploiement à grande échelle.

- L'Emulateur, une tentative pour mieux faire et faire de façon plus large

Nous avons eu cependant la chance de pouvoir postuler au printemps 2018, et d'obtenir des moyens nouveaux dans le cadre de la loi ORE, pour mettre en œuvre des mesures d'accompagnement dédiées à la réussite des étudiants de première année de Licence en touchant une population estudiantine plus conséquente.

Dans ce contexte nouveau, nous avons pu démarrer à la rentrée 2018/19 le projet expérimental que nous avons conçu et nommé « Emulateur ». Il s'agit d'un nouvel espace pédagogique matériel et organisationnel dédié à la première année universitaire afin que les étudiants et enseignants se saisissent et développent un ensemble innovant au service d'une orientation et d'une réussite optimale. Il a été imaginé pour que chacun se sente à sa place à l'Université, en y étant reconnu pour ses qualités et son originalité, confiant en ses capacités, et fier d'acquérir des connaissances et des compétences cohérentes avec ses attentes. L'Emulateur s'adresse en priorité aux « Oui si » de Parcoursup et vise à :

✓ **Dynamiser les étudiants et les rendre acteurs de leur formation**

- Par immersion dans un environnement propice au développement de la confiance en soi, à l'appropriation du bien fondé de « faire des études supérieures » et à l'enclenchement d'une dynamique d'apprentissage inclusive en proposant une série d'ateliers d'accompagnements (outils méthodologiques, prise de parole, gestion du stress, sophrologie pour la mémorisation, tutorat, détection et prise en charge des dyslexie) le tout dans un cadre favorisant la socialisation

- ✓ **Susciter une prise de conscience du périmètre des connaissances et compétences attendues non maîtrisées puis permettre la consolidation des connaissances et compétences incontournables (« attendus » de filière)**
 - Des outils numériques d'auto-positionnement en présentiel ou en ligne permettent aux étudiants d'éprouver leurs connaissances et compétences au regard des attendus de filière. Cette approche sert de socle et est complétée par le regard d'un accompagnateur professionnel pour positionner au mieux l'étudiant avec son projet d'étude. Une fois ces bilans effectués, l'apprentissage de notions disciplinaires se fait au travers d'approches pédagogiques novatrices (apprentissage par projets ou par problèmes)
- ✓ **Apporter soutien et formation pédagogiques complémentaires aux enseignants et enseignants-chercheurs dans un format permettant l'échange et le retour d'expérience**

Les premiers résultats montrent que les étudiants accompagnés dans le cadre de l'Emulateur réussissent aussi bien que les étudiants de L1 admis en tant que « Oui ». Cela tend à démontrer l'efficacité des mesures d'accompagnement proposées, mesures qui seront reconduites avec quelques ajustements justifiés par leur évaluation et élargies dès la rentrée prochaine.

Transformation et Innovation pédagogiques

L'établissement a développé une politique active de transformation et d'innovation pédagogique au travers de plusieurs actions comme par exemple la tenue de séminaires mensuels dits « mardis pédagogiques », le plan de formation des personnels enseignants en lien avec l'innovation pédagogique ou bien la création d'une Commission d'Investissement et d'Innovation pour la Formation (CIIF) qui permet de financer, via un appel à projet biannuel, l'acquisition de matériels ou l'introduction de nouvelles méthodes ou expérimentations pédagogiques. Cette commission a permis, par exemple, la réalisation d'un MOOC en musicologie (voir <https://www.univ-evry.fr/toute-lactualite/actualites-formation/un-mooc-sur-la-musique-porte-par-luniversite-devry.html>).

Les réflexions autour des nouvelles pédagogies d'enseignement (*notamment en distanciel*) font également intervenir différents services d'appui de l'Université comme le Service d'Accompagnement aux Usages du Numérique (SAUN) mais également le Service Commun de Formation Continue (SCFC).

Les transformations pédagogiques impliquent les enseignants-chercheurs et les enseignants qui seront formés à ces nouvelles méthodologies au sein des salles que nous avons créées et qui sont adaptées à l'usage des moyens modernes d'enseignement (*classes inversées, écrans interactifs, utilisation d'applications mobiles...*).

Ces transformations s'enrichissent de notre collaboration avec l'Institut Villebon-Charpak, notamment par notre implication dans les enseignements de sa Licence Sciences et Technologies, initiée au cours du contrat quinquennal, au sein de la ComUE Paris-Saclay.

Cette réflexion s'accompagnera du développement de nouveaux outils numériques adaptés qui représenteront également une occasion pour notre établissement de rationaliser et d'homogénéiser l'évaluation des étudiants mais également des enseignements. L'OFVU pourra faire profiter la communauté enseignante et les équipes pédagogiques de son expérience dans le développement des questionnaires en ligne. Notre établissement disposera ainsi d'une base commune d'évaluations qui pourra être mise à disposition et discutée lors des conseils de perfectionnement de chaque mention afin d'améliorer la qualité de notre offre.

Deux chargés de Mission « **Observatoire du L1** » et « **Innovation et Transformation Pédagogique** » ont été nommés au début de cette nouvelle mandature (2019-2022), réaffirmant ainsi la volonté de notre établissement à réussir cette transition pédagogique indispensable à nos formations par l'accompagnement de nos collègues.

Internationalisation des formations

Des actions particulières ont été menées par l'Université d'Evry et également en collaboration avec la ComUE Paris-Saclay pour promouvoir notre offre de formation à l'international et pour recruter des étudiants étrangers. La Direction de la Recherche et des Relations Internationales (DRRI) de l'Université d'Evry permet de consolider les partenariats en Europe et de développer de nouvelles collaborations avec par exemple, la Chine, le Brésil et le Canada. D'autre part notre établissement a mis en place des programmes de financements spécifiques « Aide à l'Internationalisation des Formations » (AIF) ainsi que des bourses pour accompagner la mobilité sortante des étudiants. Il ne fait nul doute que l'ensemble de ces actions aura des conséquences positives sur l'attractivité à l'international de nos formations et la mobilité des étudiants et du corps enseignant.

Fiches RNCP et supplément au diplôme

Au moment du dépôt de notre rapport d'autoévaluation, seules les fiches RNCP et les suppléments au diplôme des Licences générales avaient fait l'objet d'une validation par nos instances. Des fiches RNCP existaient seulement pour certaines Licences professionnelles. Quant aux Masters, nous sommes toujours dans l'attente du référentiel national qui doit être proposé par le ministère. Une attention particulière sera portée sur l'établissement du supplément au diplôme pour l'ensemble des formations.

Les missions de l'Université d'Evry ne se résument pas à la notion d'Université de proximité

Les évaluations du HCERES font régulièrement état « d'Université de proximité » pour caractériser l'Université d'Evry-Val-d'Essonne.

La gouvernance est attachée à la continuité et à l'accessibilité du service public d'enseignement supérieur. À ce titre elle s'investit pour servir au mieux et apporter, notamment aux étudiants de première année, toute la qualité et les accompagnements souvent nécessaires à un public, pas toujours averti ou prêt à la sortie du lycée pour, sans période de transition, assumer une émancipation rapide liée notamment à une réduction de la proximité du corps enseignant par rapport au lycée, au passage à l'âge adulte et aux responsabilités que cela suppose vis-à-vis de ses actes, et pour certains à la libération parfois nécessaire de pressions éventuelles de l'entourage ou encore le devoir de travailler en plus d'étudier pour assurer sa subsistance.

Par ailleurs, nous défendons l'idée que proposer une offre diversifiée de Licence aux étudiants de son bassin et les accueillir n'est pas une spécificité propre à notre établissement, quand bien même nous assumons pleinement cette mission et nous y apportons toute la qualité et notre énergie en tant qu'acteur socio-responsable. Une telle ouverture est constatée dans la très grande majorité des universités en France, l'inverse est exception et ne concerne que de rares universités. Aussi, nous ne nous reconnaissons pas cette caractérisation qui tendrait à nous enfermer dans une vision réductrice de notre mission de formation et de recherche.

En effet la dimension recherche, incluant les formations en Master et Doctorat, est par essence internationale et ne correspond en rien à cet adjectif. Il est de plus patent que pour les Masters et Doctorats, le recrutement des étudiants se fait nettement aux niveaux national et international, et ce d'autant plus que nous partageons la majorité de notre offre Master et la totalité de la formation doctorale avec les établissements du périmètre de la ComUE université Paris-Saclay et demain avec l'Université Paris-Saclay.



OBSERVATIONS SUR L'AVIS GLOBAL DU CHAMP DE FORMATION

Champ de formation : Sciences Humaines et Sociales, Arts, Langues

OBSERVATIONS SPECIFIQUES	
Partie du rapport	Observations
<p>p 4 « Le rapprochement avec l'université Versailles-Saint-Quentin (UVSQ) dans le cadre de la ComUE Université Paris-Saclay laisse planer des incertitudes sur les regroupements possibles ou probables entre des licences de même intitulé existant dans les deux universités (Histoire, Musicologie). »</p>	<p>Au regard du nombre conséquent d'étudiants sur les sites d'Evry et de Versailles, le rapprochement des Licences histoire, musicologie, sociologie avec l'UVSQ est en cours et comme pour les Masters en 2015, nous proposerons une mention commune avec tronc commun et des spécialités de sites. La mise en place de ces mentions communes sera facilitée par le travail d'ores et déjà réalisé pour le partage des Masters articulés à ces Licences.</p>
<p>p. 4 « Cependant, faute d'information, il est parfois difficile d'évaluer le positionnement au niveau régional ou les recoupements avec d'autres licences (sociologie). »</p>	<p>Les informations sont mises en avant dans le dossier. Notre Licence est celle qui accueille le plus grand nombre d'étudiants parmi les trois Licences de Sociologie de Paris-Saclay (comprenant celles de Versailles St Quentin et de l'ENS Paris-Saclay). De plus notre formation contient des spécificités, qu'on ne retrouve pas forcément dans les deux autres départements de sociologie de Paris-Saclay et/ou des universités d'Ile de France, et qui attirent en Licence de sociologie des étudiants venant de tous horizons :- c'est le cas notamment pour la spécialisation en « images et société » (sociologie visuelle et filmique),-ainsi que le parcours de préparation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation (sociologie de l'éducation, des systèmes éducatifs, parcours PE, EAP, etc. tout au long des trois années de Licence).-Mentionnons également la double Licence Histoire/Sociologie qui est une spécificité également qui contribue à distinguer notre offre de formation dans le bassin régional.</p>
<p>p 4 Les liens avec le monde socio-économique sont assez peu développés dans les formations de licence, et correspondent plutôt à des interventions ponctuelles dans le cadre de l'enseignement, de projets professionnels personnels (Histoire, Sociologie), voire de stages (LEA).</p>	<p>Dans le cadre des futures maquettes et de la réforme de la licence, les liens avec le monde socio-économique seront davantage mis en avant. Néanmoins, cette place est d'ores et déjà établie sur le cycle Licence via la présence des PPP dans les trois années, la venue de professionnels (conférences, master class) et la présence de stages obligatoires (Masters) voire de formations en alternance (DEUST, licence pro, quatre parcours en alternance en Master)</p>

<p>p. 4 « Les partenariats académiques et culturels ne sont pas suffisamment présents. »</p>	<p>En arts du spectacle, les partenariats sont actifs, mais trop récents pour dresser un bilan (Conservatoire à rayonnement départemental d'Evry, opéra de Massy). D'autres sont en cours de finalisation pour 2019 et 2020 (théâtre de Sénart, théâtre de Corbeil, compagnie Annie Fratellini, EdT 91). En musicologie, un partenariat fécond prend forme dès la rentrée 2019 avec l'Université de Montréal.</p>
<p>p 5 La licence Histoire présente des parcours bien identifiés, mais dont l'efficience n'est pas démontrée.</p>	<p>Les parcours seront modifiés dans la future maquette, en particulier « H. & civilisations » (qui deviendra « H. & sociétés ») et le parcours « H. & géographie » en « Histoire, géographie & dynamiques politiques ».</p>
<p>p 5 Dans la licence Sociologie, les parcours et les enseignements organisés en majeure ou mineure offrent des possibilités de choix, mais les enseignements de tronc commun sont parfois plus spécialisés que les enseignements de parcours</p>	<p>La nouvelle maquette va modifier la structure et mieux définir la notion de parcours. Néanmoins, les cours de l'enseignement en tronc commun sont généralistes si on considère le cadre de notre offre de formation, puisqu'ils préparent aux différents parcours de Master alors que les enseignements de « parcours », en option, sont des enseignements d'ouverture.</p>
<p>p. 5 Il n'y a pas de pilotage commun du champ et chaque mention présente des caractéristiques propres, qu'il est parfois difficile d'identifier car la composition des équipes pédagogiques n'est pas toujours fournie avec la précision souhaitée.</p>	<p>Le champ étant nouveau, un pilotage cohérent va se faire en interne et avec les Graduate Schools de l'Université Paris Saclay.</p>
<p>p. 5 Surtout, ces équipes sont fragilisées par le faible nombre d'enseignants titulaires, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'encadrement et la formation des étudiants</p>	<p>L'Université d'Evry est globalement et nettement sous-encadrée. Cela impacte l'ensemble de l'établissement. Notre stratégie pour améliorer notre qualité de vie au travail et le service rendu consiste pour la prochaine accréditation à optimiser notre offre et réduire sa diversité. Ce point sera également au cœur du dialogue budgétaire avec le ministère afin qu'il puisse prendre connaissance sur des données de nos difficultés et soit à l'écoute pour que l'on trouve ensemble le moyen d'accomplir nos missions de service public.</p>
<p>p 5/6 Quoiqu'elles soient toutes assez réduites, les équipes pédagogiques ont parfois fait le choix, comme en sociologie, d'organiser des réunions différentes, par années, par parcours, etc. ce qui peut causer une certaine dispersion</p>	<p>Cette typologie des réunions a été mise en place à la demande des enseignants et enseignants chercheurs. L'objectif est d'être plus efficace et d'avoir un périmètre pour aller plus au fond des questions abordées. Cela s'est traduit par une meilleure implication des équipes dans la vie du département de sociologie par exemple. Une taille réduite favorise également le dialogue et le travail collectif. Certains documents ou tâches sont ainsi produits ou réalisés directement en réunion.</p>

<p>p 5 "Malgré un grand nombre d'accords Erasmus ou de conventions, les éléments chiffrés manquent parfois pour apprécier la mobilité étudiante (LEA, Musicologie).</p>	<p>Les partenariats sont actifs, mais il est vrai que la mobilité internationale est insuffisante. Nous nous attacherons à la en particulier en Musicologie et Arts du spectacle.</p>
<p>p. 6 Les mentions se sont dotées de conseils de perfectionnement. S'ils comptent tous des représentants élus des étudiants, en général un par année de licence et de master, les conseils des licences généralistes ne comptent pas de représentants du monde professionnel, contrairement à la norme et bien que ces formations se présentent comme ouvertes sur leur environnement.</p>	<p>Une majorité de nos conseils est tenue en présence de représentants du monde professionnel. Cela est le cas en histoire mais aussi en sociologie ou bien en LEA. Il est cependant parfois peu aisé de faire coïncider les emplois du temps des professionnels avec les contraintes universitaires.</p>
<p>p. 6 Le taux d'échec, de réorientation ou d'abandon à l'issue de la première année est très important : il concerne 63,2 % des inscrits en première année de licence en 2016 ; le détail des données ne permet pas d'en préciser les raisons. Le taux général de réussite de la licence est meilleur (54,5 % en 2016), et augmente encore en master (65,5 % en 2016).</p>	<p>Le taux d'échec au passage L1>L2 est à considérer en fonction des étudiants effectivement présents en partiel et selon le parcours (il varie selon le bac d'origine et le taux global ne peut se comprendre qu'en le référant aux enjeux d'orientation). Pour mieux en cerner les contours de cet échec, une enquête qualitative est en cours centrée sur la première année de licence, car au-delà, les taux de passage augmentent significativement.</p> <p>De plus, ce taux de réussite en L1 est en augmentation progressive grâce aux nombreuses actions que nous avons mises en place sur ce point à l'Université d'Evry (notamment projet pilote PLURAL en sociologie, et accompagnement renforcé des « Oui si » depuis la rentrée 2018).</p>
<p>p. 7 point d'attention sur le master musicologie</p>	<p>Ce point fait l'objet d'une remarque spécifique dans le dossier dédié. il faut néanmoins noter que la nécessité de refondation pointée par le rapport a débuté; en particulier via la refonte du Master MIM en MIMAc, et l'ouverture du Master MSV en alternance.</p>



OBSERVATIONS SUR LES FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Liste des formations sans observations

Formations de l'Université Paris-Saclay

Pour ces formations, les observations seront formulées dans le cadre de la réponse au rapport d'évaluation HCERES des champs de formations Paris-Saclay suivants :

- 1) *Humanités*
- 2) *Sciences sociales*

- Master Histoire (1)
- Master Musicologie (1)
- Master Sociologie (2)

Licence Arts du spectacle

OBSERVATIONS GENERALES	
<p>Réponse aux points faibles identifiés par le HCERES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'absence de visibilité sur le devenir des étudiants, poursuite d'études comme insertion professionnelle. Il est prévu, au début de chaque année de contacter par courriel chaque étudiant ayant quitté la formation (en cours de Licence ou après la L3), et de leur soumettre un formulaire permettant d'évaluer leur insertion professionnelle ou de connaître leur choix de réorientation. <p>Le manque de développement des échanges internationaux. Il est prévu d'inclure systématiquement la présentation des échanges internationaux (JPO, semaine d'immersion, présentations de filières, conseil de perfectionnement), et de faire intervenir les responsables des relations internationales.</p>	
OBSERVATIONS SPECIFIQUES	
Partie du rapport	Observations
Positionnement dans l'environnement	<p>"Si des institutions de recherche sont mentionnées en appui de la formation, seule la mention du Laboratoire Synergie Langue Arts Musique (SLAM) est mentionnée."</p> <p>Réponse : Deux autres laboratoires sont concernés : le CHCSC de l'Université Versailles-Saint-Quentin, ainsi que SACRe (laboratoire transversal de l'Université Paris Sciences & Lettres)</p>
Positionnement dans l'environnement	<p>"Au niveau des partenariats académiques et institutionnels, mention est faite de structures à fort rayonnement, dans des disciplines artistiques et dans des aires esthétiques variées. Cependant, aucun élément qualitatif ou quantitatif n'est précisé (hormis des prêts de salles, échanges d'intervenants, accueil pour des stages), qui permettrait de mieux cerner la dynamique artistique et pédagogique de ces relations et partenariats."</p> <p>Réponse : À ce jour, il n'existe pas d'autres modalités de partenariat que celles mentionnées entre parenthèses (prêts de salle, etc.). Nous veillerons, à l'avenir, à dresser un état des lieux, quantitatif et qualitatif, des liens établis avec ces diverses institutions.</p>
Organisation pédagogique	<p>"Les partenariats académiques et institutionnels avec les acteurs culturels importants du territoire essonnien sont nombreux. Malgré cela, la place de la professionnalisation est gérée principalement dans le cadre des cours et de simulations professionnelles."</p> <p>Réponse : En effet, le cadre académique de la Licence laisse peu de place à de réelles mises en situation professionnelles. En revanche, l'association étudiante</p>

	LAMAS ainsi que le service culturel offrent aux étudiants l'opportunité de réaliser des projets culturels, qui les préparent à leur insertion professionnelle. Une attention particulière sera portée au renforcement des ces dispositifs.
Organisation pédagogique	<p>"Il n'y a pas de stage obligatoire et aucun volume horaire ni ECTS spécifique ne lui sont dévolus."</p> <p>Réponse : Désormais, un stage obligatoire sera associé au cours du PPP (projet professionnel personnalisé), qui donnera lieu à un rapport oral ou écrit évalué par l'enseignant concerné. Ce stage permettra d'obtenir 1,5 ECTS.</p>
Pilotage	<p>"L'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place, sous forme de réunions et de questionnaires semi-ouverts mais dont on ignore s'ils sont anonymes."</p> <p>Réponse : L'évaluation se fait au niveau de l'Université. Les résultats sont anonymisés.</p>
Pilotage	<p>"La formalisation d'un portefeuille de compétences et celle d'un référentiel de compétences ne sont pas encore finalisées ; est en cours, sans échéance précisée."</p> <p>Réponse : L'accréditation 2020-2024 met en place le portefeuille de compétences.</p>
Résultats constatés	<p>"Le taux d'abandons ou de réorientation à l'issue de la première année est fort."</p> <p>Réponse : Nous émettons l'hypothèse que la plupart des abandons et des échecs en L1 sont dûs à une mauvaise orientation. En effet, nombre d'étudiants perçoivent la Licence Arts du spectacle comme une école de théâtre, voire de cinéma, pour devenir réalisateur, metteur en scène, acteur, comédien (il est notoire que la formation universitaire en arts du spectacle, de même que la mention "Musicologie" n'est pas le CNSM ou la Juilliard School, n'est pas une école d'art dramatique, ni la FEMIS, ni le cours Florent. Un affichage rigoureux de la maquette, associé à une présentation de maquette claire et des enjeux de la formation, va réduire ce décalage.</p>
Résultats constatés	<p>"Par ailleurs, le suivi des diplômés n'est pas encore assuré, même si des retours informels ont lieu. Il n'y a pas de chiffre permettant d'évaluer le résultat des efforts faits par les équipes en matière d'insertion professionnelle ou de poursuites d'études."</p> <p>Réponse: Il est prévu, au début de chaque année et dès 2019-2020, de contacter par courriel chaque étudiant ayant quitté la formation (en cours de Licence ou après la L3), et de leur soumettre un formulaire permettant d'évaluer leur insertion professionnelle ou de connaître leur choix de réorientation.</p>

Licence Histoire

OBSERVATIONS GENERALES

N.B. le rapport lui étant parvenu anonyme, l'équipe parlera « du rapporteur » (masculin d'indétermination) et le prie d'excuser ce masculin si l'auteur (l'autrice) est une femme.

L'équipe du département a lu avec attention le rapport qui lui a été adressé et qui lui semble faire avec acuité et franchise la part entre ses mérites (investissement, souci de la professionnalisation du cursus et des compétences transversales), ses faiblesses et les difficultés liées à son contexte et son environnement. Elle remercie le rapporteur du soutien qu'elle perçoit en maints passages. Elle souhaite toutefois faire trois remarques.

OBSERVATIONS SPECIFIQUES

Partie du rapport	Observations
Positionnement dans l'environnement	<p>Recherche : « il n'y a pas d'initiation à la recherche dès la licence. » (p. 2 du rapport).</p> <p>En réalité, depuis plus de dix ans, il existe en L3 une initiation à la recherche, obligatoire pour le parcours Histoire et Civilisation et facultative pour les autres parcours. Cela consiste en la recherche et le choix d'un document inédit, original et authentique, menée avec réflexivité, et dans le commentaire du document choisi et contextualisé. L'expérience est accompagnée de façon personnalisée par un enseignant chercheur, sous la coordination d'un professeur de l'équipe. Elle est menée en concertation avec les Archives départementales de l'Essonne. Elle donne régulièrement matière au choix d'un sujet en Master HES. Le département envisageait déjà, indépendamment de la remarque du rapporteur, d'en faire un enseignement distinct. Une telle évolution constituera d'ailleurs une convergence utile avec les bonnes pratiques de nos partenaires de l'UVSQ. Pour ménager une progression plus fluide entre le premier contact avec la recherche en L1 S1 (méthodologie avec un dossier qui oblige les néo-étudiants au contact avec « la vraie recherche ») et cette pratique initiatique et directe de la recherche, il est envisagé de mettre en place (dès l'année prochaine : rentrée 2019) en TD de L2 et L3 des demandes de "dossiers" thématiques et de fiches de lecture sur telle ou telle nouvelle orientation de la recherche en histoire.</p>
Finalités	<p>Les trois parcours de L3 : « L'inadéquation entre les objectifs des parcours et la réalité constatée apparaît clairement. Par conséquent, il faudrait s'interroger sur l'efficacité de cet ensemble de parcours. ». La remarque appelle deux axes de réponse.</p> <p>1. D'une part, il ressort des entretiens et échanges avec les étudiants qu'ils apprécient ces parcours qui leur semblent cohérents avec leurs goûts, leurs appétences et leurs projets : or, il est important que les étudiants se sentent bien dans leurs études et ces parcours leur permettent de pouvoir</p>

	<p>s'investir dans leurs choix.</p> <p>2. Les parcours ne sont effectivement pas tubulaires ce qui nous paraissait adapté aux formations que nous proposons. Mais nous allons cependant voir comment tenir compte de cette remarque de manière plus développée. Jusqu'à présent le jeu des options, conçu sur le mode du <i>dosage</i> dans une palette très largement accessible à tous les parcours, a déjà été repensé partiellement sur le mode du <i>choix corrélé</i> entre le parcours et certaines options propres (TD de géographie dans le module de S4, TD de géographie en L3 inaccessible à l'un voire à chacun des deux autres parcours, hypothèse d'un enseignement de géopolitique pour un parcours). Sans appauvrir ces parcours auxquels tiennent les étudiants, nous allons donc mettre dans la future maquette des éléments pour mieux préciser ces parcours et permettre une meilleure adéquation avec les objectifs et le terrain.</p>
<p>Résultats constatés</p>	<p>Le taux de réussite : « On ignore la répartition des étudiants par parcours, ni les taux de réussite pour chacun d'eux. ».</p> <p>Le taux de répartition des étudiants entre parcours est (dès l'origine) très variable et la répartition est différente d'une année à l'autre, sans qu'il y ait un facteur explicatif clair. Depuis quelques années, le parcours « H. & civilisations » (qui sera transformé dans la nouvelle maquette sous le nom « H. & sociétés ») devient, en nombre, le parcours dominant, jusqu'à frôler 50 % de l'effectif cette année ; le nombre d'étudiants dans le parcours « H. & géographie » diminue, et c'est pourquoi nous pensons le redéfinir en « Histoire, géographie & dynamiques politiques », dans le double but de redynamiser un parcours nécessaire à la préparation des futurs certifiés et de faire mieux apparaître son adéquation à une orientation ultérieure vers les IEP ; le parcours « Pluridisciplinarité et enseignement », dont le débouché dans le master MEEF premier degré est tout à fait vérifié par l'expérience, s'est stabilisé autour d'une dizaine de candidats par an, avec une part importante de cours mutualisés. En double licence 1 histoire-sociologie (double licence non sélective), en 2017, sur 25 inscrits, 11 ont validé, aucun n'a été ajourné (et sur les 14 défaillants, seuls 3 avaient des résultats au S2). Les 9 qui ont continué dans la même voie sont tous passés en DL3. En 2018, sur 39 inscrits (+56 %), 21 ont validé (54%, soit +10%/2017) et 2 ont été ajournés (mais ne redoublent pas cette année). Le taux de réussite en L1 monodisciplinaire est corrélé à notre bassin de candidats : dès lors que le taux est calculé avec les étudiants présents et non défaillants, le taux de réussite est similaire aux autres taux des licences équivalentes. Notre taux de réussite en L2 est tombé ces dernières années autour de 66 %, en particulier en raison de difficultés rédactionnelles qui s'amplifient en L2, en dépit des multiples actions menées pour faciliter la réussite de nos étudiants, et rendent impossible le passage en L3. De ce fait, le taux de réussite en L3 est globalement excellent, entre 95 % et 100% depuis des années : certains valident leur L3 avec difficulté, mais presque aucun n'y échoue. L'an dernier, en L3, seul le parcours « civilisations » a donné lieu à deux défaillances partielles). En 2017, c'est le parcours « géographie » qui avait occasionné les deux échecs.</p>

Licence Langues étrangères appliquées

OBSERVATIONS GENERALES

À propos du taux d'échec en L1 et des départs des diplômés après leur L3, nous aimerions ajouter quelques remarques.

Tout d'abord, malgré nos efforts en termes d'information et d'orientation, nous sommes confrontés en L1 à un public très hétérogène dont une partie choisit notre formation par défaut (refus en BTS ou DUT, manque de projet clair). Choisir d'étudier des langues lorsque l'on est en attente d'une deuxième chance est compréhensible, et un certain nombre des L1 sont dans ce cas. Aussi, un certain nombre de nos L1 ayant choisi consciemment de faire LEA se rendent compte que la formation est trop difficile ou ne correspond pas à leurs attentes. Quant aux départs après la L3, c'est tout à fait normal pour ce type de Licence. En effet, nous proposons d'abord une licence en langue étrangère, Licence qui est polyvalente et professionnalisante. Elle constitue un bon point de départ pour plusieurs secteurs d'activité dont la traduction, le tourisme, le commerce international et l'enseignement. Qu'une partie de chaque promotion se dirige vers ces autres secteurs plutôt que vers notre Master qui forme plus précisément aux métiers de la traduction est cohérent avec les compétences acquises. Toutefois, nous sommes heureux que chaque année 25 à 30% des diplômés choisissent de poursuivre par notre Master, dont la M2 est en alternance.

OBSERVATIONS SPECIFIQUES

Partie du rapport	Observations
Organisation pédagogique	<p>" La validation des connaissances se fait en contrôle continu et contrôle terminal ; le processus gagnerait à être davantage expliqué."</p> <p>Le processus d'évaluation des connaissances se fait uniquement sous forme de contrôle continu en TD et de contrôle terminal en CM. Chaque enseignant de TD doit disposer d'au moins deux notes de contrôle continu, en général un devoir surveillé à mi-parcours et un examen final pendant le dernier TD. Certains professeurs demandent plusieurs devoirs maison qui sont corrigés et qui peuvent rentrer dans le contrôle continu.</p> <p>Les professeurs de cours de Compréhension/Expression organisent des évaluations de compréhension de l'oral et de l'écrit ainsi que de la production orale (souvent sous forme d'exposé). Les CM donnent lieu à une épreuve finale lors d'une semaine de partiels en fin de semestre, mais certains (MTU, PPP) comprennent un rapport écrit ou un dossier. Ces informations sont données aux étudiants par les enseignants lors du premier cours, en général, et sont aussi disponibles auprès de la scolarité.</p>
Organisation pédagogique	<p>"On note que les cours de thème et de grammaire des langues en première année de licence (L1) et de grammaire en deuxième et troisième année de licence (L2) et (L3) se font en séances de cours magistraux, ce qui paraît risqué pour des étudiants qui souvent abandonnent en début de cursus."</p> <p>La commission regrette qu'en L1 le cours de Thème soit actuellement sous forme de CM et non de TD. Nous avons pris cette décision en raison de contraintes budgétaires mais projetons - avec la nouvelle maquette - de revenir à un enseignement sous forme de TD (en L1, L2 et L3 sont déjà</p>

	<p>sous forme de TD).</p> <p>La commission regrette aussi que les cours de Grammaire soient sous forme de CM en L1, L2 et L3. Nous souhaitons maintenir les CM de Grammaire car cet enseignement s'y prête et transformer ces cours en TD pour les trois langues, étant donné nos effectifs, serait très onéreux. Aussi, les enseignants qui dispensent ces cours de grammaire dispensent aussi les cours de Version et/ou de Thème (TD) et en font régulièrement des rappels et des liens.</p>
Pilotage	<p>" Des difficultés budgétaires rendent le recrutement d'enseignants-chercheurs ou d'enseignants titulaires difficile et le pilotage lourd."</p> <p>Lors de notre auto-évaluation, nous avons souligné notre dépendance vis à vis des vacataires, ce qui pose des problèmes de pilotage et de fonctionnement. Nous sommes confiants que des recrutements récents d'un MCF en espagnol, d'une MCF en anglais et d'un PRAG en espagnol vont dans le bon sens. Ces nouveaux collègues sont très impliqués et renforcent réellement l'équipe en place.</p>
Pilotage	<p>"Le dossier ne mentionne guère l'UFR à laquelle la formation est rattachée si bien que l'on peut s'interroger sur son fonctionnement et son rôle dans l'organisation de la formation."</p> <p>Notre UFR ne comporte que deux départements, chacun de petite taille, ce qui de fait facilite la communication et la prise de décision. Nous sommes plusieurs membres de l'équipe à faire partie du conseil d'UFR et nous organisons des réunions de filière et des conseils du département des langues en amont afin de préparer nos interventions et les votes. Il y a plusieurs conseils d'UFR par an, ainsi que plusieurs conseils du département et du laboratoire où nous siégeons également.</p>
Pilotage	<p>"Les étudiants de L1 et L2 doivent remplir un questionnaire transmis à l'UFR, mais ni la nature du questionnaire ni son caractère anonyme ne sont précisés."</p> <p>L'évaluation de la filière par les étudiants couvre le contenu de la formation, l'organisation des enseignements et le fonctionnement général. Elle est organisée par l'administration pour toutes les filières (même questionnaire pour toutes) et est anonyme.</p>
Pilotage	<p>"La formation ne bénéficie pas de partenariats professionnels avec des entreprises, on peut le regretter pour une licence à domaine d'application professionnelle. Des professionnels interviennent dans la formation (leur nombre et leurs secteurs d'activités ne sont pas mentionnés)."</p> <p>La présence de professionnels dans la formation se limite pour l'instant aux cours de Connaissance de l'entreprise, l'image numérique et PPP. Dans la prochaine maquette, nous souhaitons maintenir cette présence dans les mêmes types d'enseignements en nous appuyant sur nos liens avec trois entreprises en particulier : SDL Trados (fabricant du logiciel de TAO), TP Box (fabricant d'un logiciel de gestion de projet) et RAPTRAD (agence de traduction qui a embauché plusieurs de nos diplômés et qui prend des étudiants de Master LEA en alternance). Nous développons nos liens avec eux par le biais de l'organisation cette année d'un séminaire sur la traduction automatique et par leur intervention en cours de PPP. Leur implication dans notre conseil de perfectionnement permettra de consolider des liens avec ces partenaires.</p>

Conclusion, points faibles	<p>" Manque de moyens matériels informatique."</p> <p>Il est prévu sur ce point de formuler une demande de mise à niveau qui pourra se faire rapidement avec pour objectif de renouveler une salle informatique et en y ajoutant le nombre de postes nécessaires. Cette salle sera également équipée des outils informatiques ad hoc.</p>
-----------------------------------	---

Licence Musicologie

OBSERVATIONS GENERALES

Réponse aux points faibles identifiés par le HCERES :

- **Le manque de suivi de l'insertion professionnelle des anciens étudiants.** Il est prévu, au début de chaque année et dès l'année 2019-2020, de contacter par courriel chaque étudiant ayant quitté la formation (en cours de Licence ou après la L3), et de leur soumettre un formulaire permettant d'évaluer leur insertion professionnelle ou de connaître leur choix de réorientation.
- **Des échanges internationaux trop peu développés.** Il est prévu d'inclure systématiquement la présentation des échanges internationaux (JPO, semaine d'immersion, présentations de filières, conseil de perfectionnement), et de faire intervenir plus fréquemment les responsables des relations internationales.

Un recours excessif aux vacances. Comme stipulé dans l'évaluation HCERES ("recommandations", p. 3), "un nouveau poste de professeur apparaît comme une nécessité". Les nombreux enseignants titulaires partant à la retraite devront impérativement être remplacés. Par ailleurs, étant donné la taille réduite du département, les enseignants titulaires ont des responsabilités administratives très importantes, qui ne leur permettent pas de prendre en charge beaucoup d'heures d'enseignement au-delà de leur service statutaire.

OBSERVATIONS SPECIFIQUES

Partie du rapport	Observations
Organisation pédagogique	<p>"La formation pour les étudiants en situation particulière est peu définie"</p> <p>Réponse : Les étudiants en situation de handicap bénéficient, à leur demande, d'aménagements d'études (par ex dispense d'assiduité, preneur de notes, enregistrement audio, etc.) ou d'aménagements d'exams (1/3 temps, aménagement des épreuves). Ces mesures sont prises sur avis médical en accord avec les enseignants concernés, l'étudiant(e), un(e) représentant(e) de la CFVU, le/la responsable du pôle régimes spécifiques et le/la responsable de filière.</p>
Organisation pédagogique	<p>"Il peut effectuer un stage, facultatif, grâce notamment aux nombreux partenariats; son évaluation n'est pas détaillée"</p> <p>Réponse : L'évaluation se fait dans le cadre de l'enseignement auquel est rattaché le stage (cours de pédagogie). Les attentes et les objectifs du stage, ainsi que les critères et la forme de l'évaluation sont clairement définis par l'enseignant en charge du cours.</p>
Pilotage	<p>"une quarantaine d'enseignants sont des vacataires — ce qui est un chiffre élevé et rend la gestion difficile."</p>

	<p>Réponse : La demande systématique de nouveaux postes d’enseignants-chercheurs est devenue une pratique du département depuis quelques années. Elle commence à porter ses fruits. Par ailleurs, nous avons identifié quelques vacataires “ressources” qui pourraient augmenter légèrement leur participation aux enseignements, afin de tenter de limiter l’éparpillement des cours entre différents enseignants. Enfin, les liens tissés avec les structures culturelles essonniennes pourraient aider à déterminer des professionnels aptes à intervenir dans la formation.</p>
Pilotage	<p>“La formation est pilotée par un directeur et un directeur adjoint du département ; il existe un responsable par niveau de licence.”</p> <p>Réponse : Depuis l’année 2018-2019, le directoire se limite à un directeur de département et une directrice adjointe également responsable des licences (musicologie et arts du spectacle, pour les trois années). Ce resserrement, s’il augmente la charge administrative pour ces deux enseignants référents, permet une concertation rapide, des prises de décision efficaces, et une connaissance des dossiers très appréciable.</p>
Pilotage	<p>“Le Conseil de perfectionnement réunit des enseignants, administratifs et étudiants de la formation, mais pas d’<i>alumni</i> ni de professionnels extérieurs venant du monde de la musique, alors que la participation de professionnels est obligatoire : sa composition ne semble donc pas conforme à celle attendue.”</p> <p>Réponse : L’inclusion de trois professionnels extérieurs sera systématique à partir de 2019. Par ailleurs, la présence d’<i>alumni</i> n’est pas demandée par les instances universitaires, mais certains élèves de Master (anciens étudiants de licence) seront désormais intégrés au conseil de perfectionnement.</p>
Résultats constatés	<p>“Le suivi des diplômés n’est pas encore effectif; malgré la mise en place de consultations, les retours des étudiants sortis sont trop peu nombreux pour être analysés, même si des échanges informels ont lieu.”</p> <p>Réponse : Il est prévu, au début de chaque année et dès l’année 2019-2020, de contacter par courriel chaque étudiant ayant quitté la formation (en cours de licence ou après la L3), et de leur soumettre un formulaire permettant d’évaluer leur insertion professionnelle ou de connaître leur choix de réorientation.</p>

Licence Sociologie

OBSERVATIONS SPECIFIQUES	
Partie du rapport	Observations
Présentation générale	Nous ne parlons plus d'EAP à partir de la rentrée 2019/2020, les AED (Assistants d'éducation) signent un contrat de trois années (L2, L3, M1 MEEF) et ne sont plus des apprentis.
Présentation générale	<p>Nous avons entrepris depuis ce rapport HCERES de faire évoluer nos parcours en L3, dans le cadre de la démarche d'accréditation Licence Saclay, en cours, avec la Licence Sociologie de l'UVSQ. Notre L3 UEVE comporteraient donc en tout 6 parcours : 4 parcours reliés à nos spécialités évyriennes du Master Saclay, ainsi que le parcours PE (qui devient ESP, Enseignement et Sciences Pluridisciplinaires) et la double Licence Histoire Sociologie.</p> <p>Donc nos parcours sont les suivants : (+ 4 parcours L3 UVSQ)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Formation et emploi ; 2. Sociologie visuelle et filmique (SVF) 3. Sociologie du travail et des entreprises (TE) 4. Sciences, techniques et société (STS) ; 5. ESP (préparation MEEF) ; 6. Double Licence Histoire sociologie Finalités
Finalités	<p>Il nous semblerait réducteur, au vu du rapport rédigé, de ne focaliser les possibilités d'insertion professionnelle de nos étudiants en fin de L3 vers "l'insertion et la formation". Nous nous permettons d'indiquer les observations complémentaires suivantes, en lien avec les passages du dossier qui évoquent les possibilités de manière plus détaillées dans la rubrique « débouchés et poursuite d'études ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Via les compétences qu'elle permet d'acquérir, la Licence de Sociologie forme les étudiants à divers métiers, notamment dans les secteurs de l'enseignement, de l'éducation et de l'insertion. En les initiant à la conduite d'études depuis la première année, elle les forme également au métier de chargé d'enquête. Enfin, par la culture générale et les compétences rédactionnelles qu'elle permet d'acquérir, elle les prépare aussi aux divers concours, en particulier ceux des administrations et des écoles du travail social et médico-social. Les débouchés proposés répondent également aux caractéristiques du bassin d'emploi. Les étudiants demandent une formation ouverte et plurielle permettant d'accéder aux métiers des collectivités territoriales et de l'enseignement. Ainsi la licence prépare à la fois aux concours administratifs, notamment dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Dans le même temps, l'offre d'emploi au sein de l'agglomération d'Évry se situe au niveau du monde associatif. • La licence mention sociologie forme les étudiants pour qu'ils puissent par la suite travailler dans <ul style="list-style-type: none"> ✓ des institutions (administrations et établissements) publiques (dans les domaines du social (conseiller en insertion sociale et

	<p>professionnelle), l'éducation, de l'environnement, la culture, la sécurité...), ✓ des associations et des fédérations (chargé de mission, chargé d'étude) ✓ dans le secteur privé : dans des cabinets d'études, les instituts de sondage. ✓ Les titulaires de la licence mention sociologie sont appréciés pour leurs capacités d'analyse et de synthèse, de recherche, leur culture générale, leurs qualités rédactionnelles et relationnelles. A l'issue de la formation, les étudiants sont capables d'analyser un contexte, mener une étude (choix des outils de recherche, création de questionnaires d'investigation, traitement des données, conclusion). La Licence permet d'accéder aux concours de catégorie A qui ouvrent aux fonctions de cadre de l'administration publique et de la fonction publique territoriale (emplois de direction, de conception et d'encadrement, chargés d'études socio-économiques) ou de catégorie B (emplois d'application et de rédaction). Nos étudiants ayant développé leurs capacités d'analyse et de synthèse au cours de la licence, ils sont particulièrement bien armés pour réussir ces concours.</p>
<p>Position dans l'environnement</p>	<p>Il paraît erroné d'indiquer que le rapport ne donne aucune indication pour situer notre formation dans l'espace régional de formation. Des éléments sont fournis au début du « domaine 2 » du dossier. Notre Licence est celle qui accueille le plus grand nombre d'étudiants parmi les trois Licences de Sociologie de Paris-Saclay (comprenant celles de Versailles St Quentin et de l'ENS Paris-Saclay). <i>De plus notre formation en Licence contient des spécificités, qu'on ne retrouve pas forcément dans les deux autres départements de sociologie de Paris-Saclay et/ou des universités d'Ile de France, et qui attirent en Licence de sociologie des étudiants venant de tous horizons :</i> <i>-c'est le cas notamment pour la spécialisation en "images et société" (sociologie visuelle et filmique),</i> <i>-ainsi que le parcours de préparation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation (sociologie de l'éducation, des systèmes éducatifs, parcours PE, EAP, etc. tout au long des trois années de Licence).</i> <i>-Mentionnons également la double Licence Histoire Sociologie qui est une spécificité également qui contribue à distinguer notre offre de formation dans le bassin régional.</i></p>
<p>Liens avec les partenaires (Position dans l'environnement)</p>	<p>Il est inexact de dire que les types de liens avec nos partenaires extérieurs ne sont pas mentionnés en dehors du fait d'être, selon l'expression – que nous considérons discutable - « un vivier de vacataire ». Si les éléments du rapport ici recopiés ne suffisaient pas, nous pourrions les préciser dans les observations de contenus. <i>Nous avons par ailleurs établi des liens avec plusieurs cabinets de consultants et d'instituts de recherche (tels que l'IRTS, l'IRFASE, le CEET, l'EHESS, le CEREQ). Quels sont les types de liens noués avec ces structures ? D'abord, plusieurs enseignants du département sont des professionnels de ces structures et apportent à nos étudiants une connaissance précise de ces possibles débouchés. Ensuite, plusieurs enseignants titulaires du département sont chercheurs associés à ces structures ou bien y interviennent ponctuellement sur un projet de recherche. Ceci facilite grandement la sensibilisation de nos étudiants à ces organismes. De même,</i></p>

	<p>des liens existent avec le monde associatif et sportif, et avec un institut tel que l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales) où nos étudiants suivent le cas échéant des modules d'enseignement en tant qu'auditeur libre. Des projets ont déjà été entrepris, qu'il est envisagé de réactiver, de formaliser les liens avec l'IRFASE (cours communs ? diplôme commun ?) puisqu'une partie importante de nos étudiants se destinent aux métiers du travail social.</p> <p><i>Dans tous les cas, ces échanges enseignements/cabinets ou instituts permettent</i></p> <p><i>- à la fois <u>d'aborder un thème ou un univers professionnel avec les outils de la sociologie</u> (exemple de cours : sociologie du travail social, la psycho-sociologie, la sociologie du sport, etc.)</i></p> <p><i>-et en même temps <u>d'aborder ces thématiques sous leurs aspects professionnels</u> (le métier de travailleur social, la pratique des métiers de la psycho-sociologie, l'univers professionnel des coachs sportifs, etc.).</i></p>
<p>Organisation pédagogique</p>	<p>La lisibilité des UE qui pourraient être améliorée, du fait d'une distinction peu claire entre UE complémentaire et UE thématique, l'est déjà en partie et le sera pour la maquette proposée pour 2020/2024. En effet, dans le cadre de l'accréditation Licence Saclay commune avec l'UVSQ entreprise depuis fin 2018, des blocs d'UE communs ont été déterminés, qui répondent du même coup à cette remarque.</p> <p><i>La licence de sociologie s'organisera selon huit blocs de compétences :</i></p> <p><i>1. Acquisition de concepts disciplinaires (réaliser une analyse critique d'une situation sociale) 2. Acquisition de méthodes disciplinaires (mobiliser différents modes d'investigation empirique du social : enquête quantitative, entretiens biographiques, observations in situ, recherche documentaire) 3. Exploitation de données à des fins d'analyse (interpréter des résultats d'enquêtes sur la base de connaissances sociologiques, économiques et historiques) 4. Expression écrite et orale (rédiger des rapports, des synthèses bibliographiques ; présenter oralement des résultats d'études en mobilisant des supports adéquats) 5. Usages digitaux et numériques (notamment utiliser des logiciels d'analyse des données (Excel, Tri2, R) et de bureautique (Word, Power Point)) 6. Langue vivante (maîtriser une langue vivante à l'écrit et à l'oral (Anglais, Espagnol ou Allemand)). 7. Positionnement champ professionnel 8. Travail d'équipe</i></p>
<p>Organisation pédagogique</p>	<p>Les cours de tronc commun et les cours de spécialité répondent à une logique claire, mais qui n'est peut-être pas perceptible avec le seul intitulé, d'où un jugement qui ne nous semble pas pertinent d'un point de vue pédagogique. En l'occurrence, le cours de "Sociologie et cinéma", n'est pas conçu comme un cours spécialisé. Il permet en premier lieu d'acquérir les fondamentaux de la Sociologie générale et de ses enjeux, en y incluant le regard de la sociologie visuelle et filmique. Cela est concordant avec l'axe de recherche « Sociologie visuelle et filmique » (SVF) du CPN, qui aborde des champs de recherche « Transverse ». Cela justifie pleinement qu'un tel enseignement soit placé dans le tronc commun de nos formations, même si effectivement, la SFV est une des spécificités de notre Licence, peu répandue ailleurs.</p>

<p>Organisation pédagogique</p>	<p>Effectivement, nous réitérons notre regret en ce qui concerne le déséquilibre CM/TD, qui ne correspond en rien à un choix pédagogique, mais à l'injonction de faire une Licence de 1500h à coût constants : ceci nous a contraint à créer des CM, sans TD attendants (bien plus coûteux, mais bien plus essentiels pédagogiquement parlant). Le fait de rééquilibrer CM et TD, quitte à réduire l'offre en termes de cours, est déjà une priorité discutée, dans le cadre de la démarche entreprise avec la Licence Sociologie à l'UVSQ dans le cadre de l'accréditation Licence Saclay.</p>
<p>Organisation pédagogique</p>	<p>Notons que si nous mettons en place des outils classiques pour veiller à la professionnalisation progressive de nos étudiants, nous pensons également que cette professionnalisation se fait en Licence de Sociologie de manière aussi plus diffuse, plus implicite, plus approfondie, du fait de la matière et des contenus que nous enseignons : ainsi, les cours de sociologie de l'éducation, la connaissance des enjeux de l'emploi, de la flexibilité, de la précarisation des statuts, des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes (en CM Travail et emploi), les enjeux des liens entre la formation et l'emploi (dans un CM dédié en L3), les enjeux liés à l'organisation du travail, au fonctionnement des organisations, aux rapports au travail dans différents mondes professionnels (CM de TPS en L1, CM de Travail et Pouvoir et CM Travail et Techniques en L3), etc. sont des cours qui font partie intégrante de la formation, de la culture générale acquise par nos étudiants mais aussi des connaissances et des opportunités de réflexion et d'analyse originaux et tout à fait spécifiques au fait de faire de la Sociologie. La professionnalisation est abordée bien au-delà du cours PPP dédié, et chaque année, dans les cours de méthodologie et d'enquête de terrain, les étudiants sont invités à enquêter sur des univers professionnels dans lesquels ils envisagent d'évoluer. Exemple : si cela n'est pas un stage en tant que tel, un étudiant désireux de travailler auprès des personnes en situation de handicap, qui aura enquêté (par entretien et démarche ethnographique) au sein d'une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MPDH) de la maison dans un établissement pour adultes ou jeunes handicapés aura acquis un regard, une analyse et une immersion dans le milieu professionnel en question.</p> <p>En parallèle des actions pédagogiques liées au dispositif « PLURAL », au tutorat, au dédoublement des TD de méthodologie et de la réalisation d'entretiens « référents » auprès de chaque étudiant de Licence, l'équipe pédagogique a poursuivi les actions engagées au sein de l'Emulateur et mettra en place les cinq nouveaux ateliers disciplinaires suivants à la rentrée 2019-2020 visant à aborder la sociologie par :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ le film documentaire, 2/ le théâtre, 3/ la bande dessinée, 4/ l'exposition artistique 5/ l'écriture de fiction.
<p>Pilotage</p>	<p>Les profils de nos vacataires ne sont pas indiqués, le fichier ne semblait pas nous le demander. Pour répondre donc à cette suggestion, voici de quelle façon nous procédons pour recruter nos collègues vacataires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les recherches menées par les enseignants vacataires sont bien entendu en lien avec les enseignements confiés ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Ces derniers bénéficient d'un encrage fort dans le monde académique et participent activement aux réseaux ; - Lorsqu'ils ne sont pas doctorants, ces derniers occupent un emploi principal dans un champ proche de la sociologie, et apportent ainsi un regard utile pour nos étudiants (travail social, conseil en sciences sociales) ; - Nous cherchons à stabiliser au maximum l'équipe, afin que nos collègues vacataires puissent s'investir dans la durée au sein de nos formations (dans la mesure du possible, évidemment).
Pilotage	<p>Le rapport mentionne un « morcellement » des réunions pédagogiques, susceptible de « diluer les énergies ». Nous souhaitons revenir sur la genèse de cette organisation afin d'en clarifier les effets, qui visent avant tout à maintenir des temps d'échange sur le volet pédagogique de nos pratiques professionnelles. A l'origine, nous fonctionnions sur un mode classique avec trois AG de département par an. Nous avons constaté que ces trois moments clés de la vie du département de sociologie, aussi riches soient-ils, ne nous permettaient pas d'embrasser tous les thèmes que nous souhaitions traiter. Nous avons donc décidé de renforcer les temps d'échange à travers les réunions de jury et de délégués à chaque niveau de la Licence, ce qui nous permet à la fois de répartir les forces au niveau de la Licence, et de poursuivre les réflexions de fond engagées au niveau des AG de département.</p>
Points faibles	<p>Les évaluateurs regrettent que les taux de réussite en Licence de sociologie à l'UEVE n'aient pas fait l'objet d'une analyse approfondie mettant en jeu les bacs d'origine, le sexe ou la profession et catégorie socio-professionnelle.</p> <p>Nous nous permettons d'indiquer que de nombreux travaux en sociologie de l'éducation permettent de saisir quels sont les déterminants sociaux de la réussite scolaire en général et à l'Université en particulier. Cela concerne également le « décrochage » en première année de Licence (voir par ex Sarfati F., 2013, « Peut-on décrocher à l'université ? Retour sur la construction d'un problème social, Agora/Débats Jeunesses, n°63 en libre accès sur CAIRN).</p> <p>En parallèle, nous disposons de soutiens pour parfaire nos connaissances de la population étudiante évryenne (post-doctorats sur la question et services dédiés de l'université (DOIP notamment)).</p>
Recommandations	<p>La cohérence interne à chaque parcours est en cours de re-construction, en lien avec l'offre proposée par l'UVSQ dans le cadre de la fusion de nos Licences. Elle tiendra bien entendu compte de l'environnement local.</p>

LP Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

OBSERVATIONS GENERALES	
<p>Ce rapport est objectif et nous prendrons en compte les recommandations notamment la mise en place d'options, la mise en place d'un dispositif direct d'évaluation des enseignements.</p> <p>Nous souhaiterions apporter quelques observations complémentaires.</p>	
OBSERVATIONS SPECIFIQUES	
Partie du rapport	Observations
Finalité	<p>Professionalisation</p> <p>Les projets tutorés et les sorties pédagogiques sont encadrés par les professionnels et permettent aux étudiants de découvrir, de se familiariser et maîtriser les outils et techniques de gestion des projets naturels et culturels.</p>
Organisation pédagogique	<p>La durée du stage : Nous avons par erreur écrit 6 mois = 16 semaines. Il s'agit en fait d'un stage de quatre mois et donc douze semaines.</p>
Positionnement dans l'environnement	<p>Une réflexion a été bien menée au niveau régional et national. On a constaté qu'aucune formation universitaire n'aborde les trois dimensions du patrimoine, c'est-à-dire historique, culturel et naturel dans le même temps. Il nous a ainsi semblé novateur de traiter les trois dimensions simultanément.</p>
Organisation pédagogique	<p>L'absence de l'identité de l'enseignant d'anglais est un oubli.</p> <p>L'emploi du temps deux jours à l'Université et trois en entreprise est valable pour tous les étudiants (Fi ou FA)</p>
Résultats constatés	<p>Politique de recrutement.</p> <p>Nous participons aux journées portes ouvertes, nous nous rendons dans les établissements d'enseignement supérieurs pour présenter la formation. Les étudiants dont les dossiers sont retenus sont auditionnés. En 2018-2019, dix-huit étudiants sont inscrits, dont dix en FA.</p>


Master Langues Étrangères Appliquées

OBSERVATIONS GENERALES

La répartition entre les CM et les TD au sein du Master est la suivante : 40%CM et 60%TD.

L'analyse du devenir des étudiants à l'issue du Master montre une intégration équilibrée entre les secteurs de l'Education Nationale, des Sociétés de Production ou de Traduction ou de la traduction indépendante. Le reste des diplômés occupent des postes diversifiés (ingénieur en qualification logicielle, animatrice Kids Club, bibliothécaires...).

A Évry, le 20 mai 2019



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "UNIVERSITÉ D'ÉVRY" at the top, "PRÉSIDENTE" in the center, and "VAL D'ESSONNE" at the bottom, with two small stars on either side of the center text.

Patrick CURMI

Président de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)